CATALOGUE

DE TOUTES LES ESTAMPES

QUI FORMENT L'ŒUVRE DE

DANIEL MAROT

ARCHITECTE ET GRAVEUR FRANÇAIS,

PAR

A. BÉRARD.

BRUXELLES,
IMPRIMERIE DE A. MERTENS ET FILS
RUE DE L'ESCALIER, 22

1865

CATALOGUE

DE TOUTES LES ESTAMPES

QUI FORMENT L'ŒUVRE DE

DANIEL MAROT.

CATALOGUE

DE TOUTES LES ESTAMPES

QUI FORMENT L'ŒUVRE DE

DANIEL MAROT

ARCHITECTE ET GRAVEUR FRANÇAIS,

PAR

A. BÉRARD.

BRUXELLES,
IMPRIMERIE DE A. MERTENS ET FILS
RUE DE L'ESCALIER, 22.

1865

CATALOGUE

DE TOUTES LES ESTAMPES QUI FORMENT L'ŒUVRE DE DANIEL MAROT,

ARCHITECTE ET GRAVEUR FRANÇAIS.

NOTICE SUR DANIEL MAROT.

Daniel Marot, architecte et graveur français, fils aîné du célèbre Jean Marot dont nous avons publié l'œuvre, a été, comme beaucoup d'artistes, peu connu et encore moins apprécié de ses contemporains. C'est à peine si Mariette en fait mention dans ses notes. Aussi les dates de sa naissance et de sa mort sont-elles incertaines; les biographes varient, pour la première, de 1645 à 1660, et pour la seconde, de 1702 à 1712. Après bien des recherches, nous pensons que sa naissance a dû avoir lieu de 1653 à 1655; ce qui nous a amené à cette probabilité, c'est d'abord l'époque du mariage de son père et celle de la naissance d'un de ses frères, Isaac, dont on a les dates, puis enfin celle de 1686, où on lui voit prendre le titre d'architecte du prince d'Orange, ce qui lui donnait de 28 à 30 ans, âge où l'on peut penser qu'il était à même de recevoir ce titre et d'en remplir les fonctions.

Pour celle de sa mort, la date de 1712, quoique adoptée par des biographes modernes, est aussi erronée; nous n'en voulons donner pour preuve qu'une suite de gravures que nous possédons, faites pour illustrer une Bible juive et où on lit au bas des dites gravures : Daniel Marot, invenit et fecit anno 1718. Là s'arrêtent nos renseignements; mais l'on voit combien il est difficile d'assigner une époque précise à sa mort.

Élève de son père, l'amitié qui unissait ce dernier à Jean Lepautre ne fut pas sans influence sur notre jeune artiste, et si on le voit, dans le commencement, graver dans la manière de

son maître, on le voit bientôt la quitter pour prendre celle de Lepautre, dont la faconde et le brio s'appropriaient mieux au développement de ses conceptions. Toutefois, il sut allier à la fougueuse imagination du dernier la netteté et le style concis de son père; ses compositions sont d'une exécution plus fraîche, ses tons plus harmonieux, et son talent se rapproche, tout en restant lui-même, du genre de Berain. Malheureusement, la révocation de l'édit de Nantes (22 octobre 1685), date fatale où la France s'appauvrit de 30,000 industriels et artistes qui allèrent enrichir l'Angleterre, la Hollande et l'Allemagne, de la connaissance des arts et de l'industrie française, obligea notre artiste à être du nombre de ces réfugiés. La mort de son père, arrivée vers cette époque, jointe aux persécutions dirigées contre la religion réformée, à laquelle il appartenait, le décidèrent à s'expatrier.

Il se retira en Hollande, où il fut accueilli avec distinction par le prince d'Orange; l'on a de lui, en 1686, une grande pièce représentant une fête donnée par la princesse d'Orange dans le salon du Bois, à la Haye, où il prend le titre d'architecte de ce prince. Plus tard, quand ce prince, sous le nom de Guillaume III, reçut d'une convention nationale la couronne d'Angleterre, Daniel Marot fut nommé architecte du roi; il prend ce titre dans plusieurs de ses pièces. C'est vers le commencement de 1700 qu'il commença à publier quelques cahiers de son œuvre, qui ne furent réunis en un volume in-folio que vers 1712, ce qui fit présumer à plusieurs biographes que c'était vers cette époque qu'il était mort, erreur que nous avons démontrée.

Cet ouvrage, qui est une véritable encyclopédie ornementale, traite spécialement de tout ce qui a rapport à la décoration et au luxe de la vie intérieure; l'on est émerveillé du goût et de la variété qu'il apportait à ses créations : arabesques, peintures, cheminées, plafonds, serrurerie, jardins, vases, statues, sculptures, miroirs, bijouterie, horlogerie, tapisserie, broderie, tombeaux, etc., etc., rien ne lui est inconnu. Plusieurs de ces sujets ont été exécutés par lui, et, entre autres, les escaliers du château de Voorst et du Loo, la grande salle d'audience de La Haye, etc., démontrent ce dont il était capable. D'un génie inventif, il dessi-

nait et gravait avec beaucoup de netteté et de précision, tout en restant harmonieux : il avait su éviter l'écueil qui accompagne souvent la gravure architecturale. Ses dessins, comme ceux de son père, sont assez rares, et les quelques pièces que nous possédons font voir la facilité et le génie dont il était doué. C'est en parcourant son œuvre que l'on déplore que la France ait perdu ce grand artiste, qui eût exercé une influence immense sur l'art décoratif de son époque, et eût été sans contredit le chef ornemaniste du XVIII^e^ siècle. En dehors de son œuvre, l'on doit citer quelques grandes pièces d'un talent remarquable et d'une facilité d'exécution extraordinaire. Tels sont les deux grandes pièces de la salle des États, la Foire de La Haye, l'Entrée du prince d'Orange à Amsterdam, la Fête du salon du Bois à La Haye, les Pompes funèbres de Paris et des provinces, etc. Toutes ces grandes compositions sont remarquables par l'ampleur et la richesse de la conception et de l'exécution.

Nous terminerons en donnant un seul exemple de notes biographiques publiées journellement sur nos anciens artistes. Il y a quelque temps qu'un fragment de la *Revue pittoresque* nous tombait entre les mains, et voici textuellement ce que nous y avons lu (1) :

« Il y eut aussi un Daniel Marot, architecte de Guillaume III, « roi d'Angleterre, qui vécut de 1650 à 1712; on possède de « lui un recueil d'architecture publié en 1712, à Amsterdam; « rien ne laisse supposer qu'il ait été parent de Jean Marot. »

N'est-il pas regrettable qu'un journal qui s'adresse principalement aux artisans ne cherche pas à être mieux renseigné?

(1) Tom. XVII, page 57.

DISPOSITION DE L'ŒUVRE DE DANIEL MAROT.

Nous avons classé ces estampes en trois parties :

1° Celles que notre artiste a exécutées en France ;
2° Les pièces réunies et désignées comme son œuvre ;
3° Celles faites en Hollande en dehors de son œuvre décoratif.

Dans les mesures que nous avons données, nous avons pris la dimension des estampes au trait carré, en commençant toujours par la hauteur des pièces.

Pour la seconde partie, ou son œuvre décoratif, comme nous l'avons déjà dit, quelques cahiers, ainsi que certaines dates en font foi, ont commencé à paraître vers 1700, et c'est seulement en 1712 qu'ils furent réunis en un volume in-folio dont le titre est conçu de la manière suivante :

OEuvre du sieur Daniel Marot, *architecte* de Guillaume III, *roy de la Grande* Bretagne, *contenant plusieurs pensées utiles aux* architectes, peintres, sculpteurs, orfèvres, jardiniers et autres, le tout en faveur de ceux qui s'appliquent aux beaux-arts, *à Amsterdam*, se vend chez l'autheur avec privilége de nos seigneurs les États généraux des provinces unies de Hollande et de West-Frise. *MDCCXII.*

Nota. Les parties soulignées sont en rouge.

Il y a une seconde édition, mais qui a été publiée à La Haye, chez Pierre Husson, marchand libraire, sur le coin Speuy près le Capelbrugh.

Il existe plusieurs copies de cet ouvrage en Allemagne et en Hollande avec un titre en latin. Ce livre est très-rare à rencontrer complet. Comme il s'adressait à plusieurs états, chacun prenait à sa convenance la partie qui lui convenait; de là est résulté bien des livres dépareillés : il faut souvent en avoir plusieurs exemplaires pour en compléter un ; mais chaque chose en ce monde a son bon et son mauvais côté; n'ayant pas eu la bonne fortune de rencontrer l'ouvrage complet, nous avons recherché avec

ardeur tout ce qui avait été fait par notre artiste, et réuni tout ce qui était du même format et avait trait à la décoration. Nous pensons qu'après la publication de 1712, d'autres cahiers ont dû paraître, car on rencontre, dans l'édition de La Haye, des pièces qui n'existent pas dans celle d'Amsterdam; nous possédons un dessin qui est le titre d'un cahier qui a peut-être paru, mais dont nous ne connaissons jusqu'à présent aucune pièce; ce dessin, à l'encre de Chine, est rehaussé de couleurs; il est de la grandeur des planches de l'œuvre décoratif, et lui était sans aucun doute destiné; il représente un médaillon dans lequel est le buste d'un guerrier vu à mi-corps, la tête tournée vers la droite; il est nu-tête avec une perruque à la Louis XIV et est revêtu d'une armure; le médaillon est supporté par deux statues couchées, la Force et une Minerve; à droite et à gauche, des trophées militaires; au-dessus, des palmes de lauriers reliées par des guirlandes de feuillages que soutiennent deux Amours; dans le haut, dans un demi-cercle, est le titre :

BATAILLES, CHASSES, ANIMAUX

DE TOUTES LES ÉCOLES.

Les biographes, en donnant le nombre des planches de son œuvre, varient entre 240 et 260 planches. Pour nous, nos recherches nous ont amené au chiffre de 290, dont nous donnons le détail; car, quoique nous signalions quelques cahiers incomplets, il est évident que si nous ne possédons que quatre ou cinq planches d'un cahier, il n'en doit pas être moins de six que notre artiste avait l'habitude de publier; nous n'avons pas la prétention de dire que l'on doive s'arrêter au nombre de 290, car de 1712 à 1718, époque où il illustrait cette Bible juive, rien ne vient affirmer qu'il n'ait pas été publié d'autres cahiers. Nous croyons au contraire que Daniel Marot a toujours voulu compléter son œuvre, qu'il devait regarder à juste titre comme la grammaire de l'ornementation.

PORTRAIT DE DANIEL MAROT.

Quoique cette pièce ne soit pas de lui, nous pensons bien faire en la plaçant à la tête de son œuvre. C'est une gravure in-folio. Il est à mi-corps, la figure de trois quarts, tête nue surmontée d'une grande perruque bouclée tombant sur les épaules. Ce portrait est dans un cadre ovale supporté sur un appui orné de consoles; au-dessus, un rideau relevé à gauche; au bas, dans un cartouche, on lit : Daniel Marot ; au-dessous, dans la table renfoncée : architecte de feu roy d'Angleterre Guillaume III.

Au bas de l'estampe, à gauche: Parmentier effigiem pinxit; à droite J. Gole sculpsit, et ex Amsterdam cum privilegio.

Hauteur 0,26; largeur 0,19.

Nota. Ce portrait paraît représenter notre artiste à l'âge de 45 ans ; or, comme la mort de Guillaume III est arrivée en 1702, la date que nous avons assignée à sa naissance nous paraît être assez exacte.

GRAVURES DIVERSES

EXÉCUTÉES EN FRANCE.

Parallèle des monuments antiques,

Par Desgodets.

(3 planches, pages 122, 123, 124.)

1° Plan de l'amphithéâtre de Vérone.
Hauteur, 0,33; larg. 0,43.

2° Élévation extérieure de l'amphithéâtre.
Haut, 0,33; larg. 0,21.

3° Profil de l'amphithéâtre de Vérone.
Haut. 0,33; larg. 0,43.

Au bas de chaque planche on lit, à gauche : Desgodets delineavit; à droite : Daniel Marot, sculpsit.

Porte de l'antichambre du roy.

Tel est le titre que l'on lit en haut à droite de la planche représentant cette porte, dont nous avons déjà parlé dans Jean Marot.

Cette porte à deux ventaux est composée de douze panneaux sculptés; dans les quatre plus grands sont des H couronnés; elle est entourée d'un chambranle orné d'oves et de perles et d'un contre-chambranle dont les crossettes sont terminées en têtes de béliers. Cette porte est surmontée d'un attique et d'un fronton circulaire avec une tête fantastique au milieu. Au bas est un H surmonté de la couronne royale avec deux branches de laurier et en avant-corps deux vases; sur le côté gauche et par le bas sont les détails et profils de cette porte.

Haut. 0,21; larg. 0,14. — Daniel Marot fecit.

Le Triomphe de l'Amour.

C'est une pièce en hauteur, représentant un ballet de l'Opéra; en haut sont les armes et la couronne de France, soutenues par des Génies et des Amours qui tiennent des guirlandes de fleurs; au bas est un cartouche où on lit le titre ci-dessus, et au-dessous est un orchestre où les musiciens sont des Amours jouant de divers instruments.

Haut. 0,22; larg. 0,16. — Daniel Marot sculpsit.

Planche de costume à la manière noire.

Une dame, en costume de la cour de Louis XIV, est assise; elle tient à la main un cahier de musique; debout, derrière elle, est un jeune seigneur qui la contemple.

Haut. 0,28; larg. 0,20. — D. Marot fecit.

Nota. — Cette pièce fait partie de la collection de M. Destailleurs, architecte.

Conquêtes du roy Louis le Grand.

(Six pièces en hauteur chacune de 0,42 de haut. sur 0,33 de larg.)

Et font partie de l'œuvre du roy. Ce sont les batailles et prises :

De Maëstrich, de Besançon, Dôle.
De Sintzheim, d'Ensheim, en 1674.
Et de la prise d'Ypres, le 25 mars 1678.

Ces pièces représentent au milieu de la planche la bataille vue à vol d'oyseau; dans le haut, au milieu d'un écusson, est le nom de la bataille, et au bas une légende explicative, dans un cartouche entouré de trophées d'armes et de drapeaux.

D. Marot inv. et fecit.

Veue en perspective de l'église, cour, grisle et des aisles, avec les accompagnements, du monastère de l'abbaye royale du Val-de-Grâce, bastie par la reine Anne d'Autriche.

(Grande pièce in-fol. de 0,28 sur 0,40. — Daniel Marot fecit.)

Nota. Tel est le titre d'une planche représentant le Val-de-Grâce. Dans le haut, à droite et à gauche, sont les armes de France couronnées; au devant de la grille est une grande place où une foule de personnages se promènent, les uns à pied, d'autres en voiture et chaises à porteurs; au milieu de cette place est un bassin avec un obélisque surmonté d'une boule fleurdelisée.

Veue en perspective de l'élévation générale de l'hôtel des Invalides, avec une partie de ses dépendances et advenües, depuis le commencement des allées d'art qui font la demi-lune devant le portail de la grande église et les infirmeries sur le derrière des baliments, pris jusqu'à la rivière de Seine et le Cours de la Reine, et tout ce que l'on voit devant et aux côtés de l'hôtel.

Dans le haut, à gauche de l'estampe, est le titre ci-dessus, sur un rideau soutenu par deux Amours; au bas sont deux légendes

explicatives, numérotées de 1 à 49, avec privilége; au bas, à gauche : Daniel Marot sculpsit.

Haut. 0,59; larg. 0,55.

Plan général et géométral à veue d'oiseau de tous les batiments et depeudances de l'hôtel royal des Invalides, depuis le Cours de la Reine jusqu'au grand chemin de Seine sur le derrière, avec tous les costez.

Ce titre est en haut de la planche; à côté est le plan en petit des Invalides; à droite et à gauche sont des légendes explicatives.

Au bas, à gauche : gravé par Daniel Marot.

Haut. 0,57; larg. 0,59.

Nota. — Ces deux planches font partie de l'ouvrage intitulé : Description générale de l'hôtel royal des Invalides. 1685.

Mausolée.

Cette planche représente un grand mausolée où l'on arrive par six degrés; au pourtour sont des piédestaux sur lesquels sont des brûle-parfums; au-dessus du tombeau est une pyramide; au devant, les armes de France surmontées de la couronne; aux angles du mausolée sont des pleureuses qui le soutiennent; dans le haut est un dais avec de grandes draperies parsemées de fleurs de lys et relevées sur les côtés.

J. Berain invenit. Daniel Marot sculpsit. Haut. 0,24; larg. 0,27.

Mausolée pour le service de la reine Marie-Thérèse d'Autriche.

(Suite de trois planches chacune de haut. 0,56; larg. 0,24.)

1° Sur un piédestal est un sarcophage couvert d'un manteau fleurdelisé avec une couronne royale; au bas est assise une statue de la Douleur. Ce tombeau est sous un portique formé de quatre colonnes toscanes avec des feuillages enroulés au pour-

tour des fûts ; ce monument est surmonté d'un dais avec de draperies relevées et fleurdelisées sous lequel se trouve la statue de la reine, revêtue du manteau royal ; un ange la tient par la main et lui montre le ciel ; au bas sont les statues de la Foi, l'Espérance, la Charité et la Religion ; des écussons aux armes de France ornent les piliers de l'église ; on lit au bas de l'estampe : Mausolée fait pour le service de la reine, dans l'église de l'abbaye de Saint-Germain des Prés lez-Paris, le 15 septembre 1683.

Berain invenit : D. Marot sculpsit.

2° Deux autres planches de devises, chacune de seize motifs ; au bas de l'une, les devises sont ornées de têtes de morts ailées.

Dans le haut de l'autre planche, on lit à la première devise : Mariæ Theresæ Austriacæ, et à la dernière, au bas : Postremun contra vota præstitit officium.

Berain inv. Daniel Marot sculp.

Pompes funèbres de Paris. Pompes funèbres des provinces.

Grande pièce in-f° dont le titre ci-dessus se trouve dans le haut ; au milieu, dans un médaillon, est le portrait de la reine Marie-Thérèse d'Autriche.

Ce médaillon est soutenu par trois anges ; à droite et à gauche sont d'autres médaillons en partie cachés par les ailes des anges ; dans ces médaillons sont figurés divers services funèbres ; dans celui de gauche on lit : Service de Saint-Jean en Grève par la ville, le 13 septembre ; à droite : Mausolée de l'abbaye Saint-Remi, de Reims, le 23 août. Au-dessous du portrait est un grand catafalque, surmonté d'un dais et de draperies fleurdelisées ; le sarcophage est soutenu aux angles par des statues de pleureuses ; de chaque côté, des pyramides surmontées de brûle-parfums ; à droite et à gauche sont des tribunes remplies de monde ; au bas, des estrades où sont les seigneurs de la cour. Du côté droit, l'archevêque s'avance entouré de ses diacres ; à gauche est le maître des cérémonies escorté d'un héraut d'armes ; on lit au bas du catafalque : Mausolée et service de Notre-Dame de

Paris, le 4 septembre, au-dessous : à Paris, chez Langlois, rue S^t^-Jacques, à la Victoire ; au bas de cette adresse, dans une table renfoncée, est un almanach royal pour l'année bissextile 1684 ; de chaque côté de cette table est une statue assise, l'une de la Piété, l'autre de la Charité ; au-dessus de l'almanach est une draperie sur laquelle on lit les honneurs funèbres rendus à la mémoire de la reine l'an 1683 ; au bas, l'on voit dans un cartouche le convoi de la reine à Saint-Denis, la nuit du 10 au 11 août ; on lit au bas de l'almanach : Ordre de la scéance, du service de Notre-Dame. A la mémoire immortelle de très-chrétienne, très-auguste Reine de France, Marie-Thérèse, fille de Roy, petite-fille d'Empereur, épouse de Louis le Grand, mère du Dauphin de France, l'amour du peuple, le désir des nations. A droite et à gauche de cette grande estampe sont deux pyramides surmontées de brûle-parfums décorés de médaillons et de banderoles sur lesquels on lit les diverses cérémonies de Paris et des provinces, qui sont figurés dans des médaillons ; à gauche, en commençant par le haut, on lit :

Le cœur de la Reyne porté au Val-de-Grâce, le 16 août ;
Appareils funèbre du collége Louis-le-Grand, le 16 août ;
Mausolée de l'abbaye Saint-Germain, le 16 septembre ;
Décoration de l'entrée du chœur de Saint-Denis ;
Service du 1^er^ septembre, mausolée à Saint-Denis.

A droite, en commençant par le haut :

Mausolée de Notre-Dame de Nazareth d'Aix en Provence, le 4 septembre ;
Mausolée des célestins d'Avignon, le 4 septembre ;
Mausolée de Notre-Dame du Havre, le 20 septembre ;
Mausolée de l'abbaye Sainte-Corneille à Compiègne, le 20 septembre ;
Chappelle ardente du grand cabinet de la Reine, à Versailles, le 16 août.

Cette planche a 0,80 de hauteur sur 0,52 de largeur.

OEUVRE

Du sieur DANIEL MAROT

ARCHITECTE

De Guillaume III

ROY DE LA GRANDE

BRETAGNE

contenant plusieurs pensées utiles aux

architectes, peintres, sculpteurs, orfévres, jardiniers

et autres en faveur de ceux qui

s'appliquent aux beaux-arts

à Amsterdam.

Se vend chez l'auteur

avec privilége de nos seigneurs les États Généraux

des Provinces-Unies de Hollande et West-Frise

M. DCC. XII.

Nota. Les lignes soulignées sont imprimées en rouge.

NOTE SUR L'ŒUVRE DE DANIEL MAROT.

Toutes les planches de cet œuvre étant, à peu de chose près, de la même mesure, c'est-à-dire, de 0,27 sur 0,19, nous nous sommes contenté d'indiquer si l'estampe était en hauteur ou en largeur; nous avons seulement signalé les quelques planches dont les mesures différaient.

Quant au nom de l'auteur, qui est au bas des planches, il y a souvent après : Avec privilége des États Généraux de Hollande et de West-Frise; nous avons pensé qu'il était inutile de faire ces répétitions et qu'il suffisait de l'indiquer.

Nouveau livre de bâtiments de différentes pensées,

Fait par Daniel Marot, ci-devant architecte du roy Guillaume troisième.

(Suite de six planches en hauteur.)

1° Cette planche donne par le haut l'élévation d'un palais avec deux pavillons ; au bas est le plan du rez-de-chaussée, et au milieu de la cour d'honneur se trouvent un bassin et un jet d'eau;

2° Cette planche donne également l'élévation d'un palais avec deux avant-corps et au bas le plan du rez-de-chaussée, et dans la cour un bassin octogone avec jets d'eau;

3° Élévation d'un château avec deux ailes en avant-corps; au bas, à droite, est le plan du rez-de-chaussée et jardin; à gauche, le plan du second étage et le projet d'une élévation au-dessus;

4° Deux élévations de maisons et d'hôtels avec plan des rez-de-chaussée et jardins;

5° Pièce en largeur : à gauche, on voit deux élévations pour un hôtel, et à droite, le plan du rez-de-chaussée et du jardin ;

6° Planche en largeur représentant deux élévations, une

coupe d'un hôtel à construire et les plans du rez-de-chaussée et du deuxième étage.

Portes cochères et d'église.

(Suite de six planches en largeur.)

Cette suite se compose de 13 pièces.

N° 1. Le plan et l'élévation de deux portes d'hôtel, l'une sur plan circulaire décoré de pilastres, colonnes et entablement dorique surmonté d'un écusson couronné; l'autre, de pilastres toscans, l'archivolte de la porte en serrurerie.

N° 2. Deux élévations de portes d'hôtel : l'une est avec un péristyle d'ordre ionique, supportant un balcon décoré de balustres; l'autre est décorée de pilastres dont un d'ordre ionique, l'autre de fantaisie à consoles : ils sont surmontés d'un fronton circulaire avec une coquille; l'on arrive à cette porte par trois marches circulaires.

N° 3. Deux élévations, l'une de porte d'hôtel, et l'autre d'un porche d'église; l'on arrive à ce porche par un perron de huit marches; il est décoré de quatre colonnes accouplées d'ordre ionique; à droite et à gauche, deux niches circulaires dans lesquelles sont des statues ; l'autre est une porte d'hôtel dans une niche décorée de refends surmontés d'un toit à la Mansart; au-dessus de la porte est un cartouche soutenu par des enfants; on lit : Hôtel de Lusan.

N° 4. Élévation de deux portes cochères : l'une est décorée de refends et de pilastres unis terminés en consoles pour soutenir un balcon ajouré et décoré de deux vases; l'autre est dans une niche à pans coupés, décorée de pilastres à table saillante surmontée d'une frise et corniche d'ordre dorique supportant un balcon à balustre; ce balcon et une partie de la frise et corniche sont sur plan circulaire.

N° 5. Élévations de deux portes cochères : l'une, surmontée d'une archivolte en serrurerie, est entre des montants en maçonnerie décorés de refends et au-dessus de deux grands vases;

l'autre, dont la porte est carrée, est ornée de portraits dans les panneaux du haut; elle est surmontée d'un balcon à balustres sur plan circulaire et est coupée en trompe se terminant sur le carré de la porte; le pourtour est décoré de refends.

N° 6. Élévation d'un portail d'église et de deux grilles, le portail décoré de quatre colonnes, entablement et fronton d'ordre dorique; sur le fronton sont assises deux statues; deux grilles, superposées au-dessus l'une de l'autre, dont une à frontons plus riches, décorés de vases à fleurs, et le fronton surmonté d'une couronne royale.

Dessins d'arc de triomphe,

Inventés par D. Marot.

(Suite de six planches en largeur.)

1° C'est un arc de triomphe dont les côtés sont sur plan circulaire avec des arcades pleines décorées de bas-reliefs et de bustes; l'arc est décoré de cariatides et surmonté d'un obélisque; par la baie circulaire l'on aperçoit une statue équestre,

2° Cet arc a trois baies circulaires décorées de colonnes accouplées d'ordre corinthien; la baie milieu, surmontée d'une statue équestre; au devant des avant-corps, sur des piédestaux, sont deux statues; d'un côté est une Minerve; de l'autre, un Hercule;

3° Cet arc est surmonté d'un grand fronton; il est décoré de pilastres d'ordre dorique; deux avant-corps percés d'arcades sont surmontés d'un attique; au devant de l'un est une statue équestre;

4° Cet arc, d'ordre corinthien, est percé de trois baies circulaires; au-dessus de celle du milieu, est une seconde baie, surmontée d'un fronton; dans cette baie se trouve une statue équestre; les bas-côtés sont surmontés aux angles d'obélisques et de statues;

5° Cet arc est d'ordre dorique, percé de trois baies, dont une circulaire au milieu, et de deux carrés sur le côté; au-dessus de la baie milieu est un attique décoré de bas-reliefs et surmonté d'un fronton circulaire; sur les côtés sont deux avant-corps sur-

montés de trophées, et au devant sont, sur des piédestaux, deux statues équestres;

6° Cet arc, d'ordre ionique, est percé d'une seule baie; au-dessus est un attique décoré de bas-reliefs; sur les côtés sont deux pyramides, au bas desquelles sont des trophées d'armes; à droite et à gauche est un mur circulaire, décoré de bustes surmontés d'une balustrade ajourée divisée par des piédestaux surmontés de statues.

Second livre d'arcs de triomphe et portes de ville.

Inventé et gravé par D. Marot.

(Suite de six planches en largeur.)

1° Cet arc est d'ordre ionique; a la partie milieu, sur plan circulaire, se dresse un écusson surmonté d'une couronne royale et entouré de drapeaux, il est percé de trois baies, celle du milieu circulaire, celle des bas-côtés carrée; cet arc est couvert d'un dôme et entouré d'une balustrade décorée de trophées guerriers;

2° Cet arc a sa partie milieu élevée sur un plan circulaire terminé en niche, dans laquelle est un grand œil-de-bœuf où est placée une statue équestre; sur les côtés sont deux murailles circulaires percées d'une baie et décorées de pilastres d'ordre dorique;

3° C'est un grand arc d'ordre toscan, décoré de refends, avec un fronton dans lequel est un écusson surmonté d'une couronne royale et entouré de drapeaux; de chaque côté de cet arc sont trois obélisques terminés par des boules;

4° Grand arc d'ordre dorique surmonté d'un fronton circulaire; en retour, sur plan circulaire, sont deux baies, et en avant-corps deux pavillons surmontés d'obélisques;

5° Grand arc décoré de pilastres, surmonté d'un fronton avec bas-reliefs; au devant des pilastres sont deux obélisques surmontés de pots à feu décorés de statues et de médaillons; dans les

bas côtés sont deux baies circulaires dont le haut plein est décoré de coquilles; à droite et à gauche, des statues, et au-dessus des trophées d'attributs guerriers ;

6° Grand arc de trois baies, celle du milieu circulaire, celles des bas côtés carrées, le tout surmonté d'un grand fronton à ressauts; l'arc milieu est coupé en deux dans sa hauteur par une galerie et une balustrade supportées par des colonnes ioniques; au-dessus des petites baies sont des statues guerrières assises sur des trophées et au-dessus des médaillons ornés de bas-reliefs.

Château de Loo et ses dépendances.

Dessiné par Daniel Marot, architecte.

(Suite de huit planches en largeur.)

1° Cette planche est avant la lettre ; le titre ci-dessus est écrit au bas à la main. Elle représente un grand bassin de forme ovale entouré d'une balustrade divisée par des piédestaux surmontés de plusieurs jets d'eau ; dans la pièce d'eau, quatre grands jets d'eau, et au centre une vasque placée sur un rocher d'où s'élève une gerbe d'eau retombant en cascade ;

2° C'est la vue de la maison, des communs et des écuries; le titre est en hollandais; on lit :

Gezigt van het inkoomen over 't voorplein naar de stallinge te zien.

3° Vue du parterre des fleurs ; on lit :

Gezigt over de parterren of bloem-parken, na het huys van agteren te zien.

4° Vue de la pièce de gazon des berceaux et galeries allant à l'orangerie; au bas on lit :

Gras-parken met zyn berceaux, of groene galderyen ziende na de orangerie.

5° Vue du côté du grand lac :

'T gezigt ter zyden de grooten vyver.

6° Vue du lac du côté du château; on lit :

'T gezigt van de vyver na het groote huys te zien.

7° Vue de la fontaine du parterre, côté de l'orangerie; au bas :

'T gezigt van de orangerie over de bassin of waterkom na de parterren.

8° Porte en treillage devant l'orangerie; au bas

De poort van latwerk voor de orangerie.

Nota. — Toutes ces pièces sont numérotées au bas à droite; on lit, à gauche : D. Marot del. et fec.; à droite : Léon Schenk excudit.

Nouveau livre de serrurerie.

Inventé et gravé par D. Marot.

(Suite de six planches en hauteur.)

Elle se compose de 23 pièces :

1° Une grille très-riche avec bas côtés surmontés de consoles, le fronton avec une couronne royale; en haut de l'estampe, deux motifs de clefs ajourées avec des initiales et des couronnes royales;

2° Trois balcons : celui du milieu est décoré d'initiales enlacées surmontées d'une couronne royale; il est sur un appui en pierre avec des consoles dont on voit les têtes;

3° Ce sont trois motifs de rampes dont celle du milieu, plus riche, est décorée de feuillages;

4° Deux grilles superposées : celle du haut est d'un style simple, surmonté d'un fronton avec une couronne royale et des initiales. Celle du bas est ornée de pilastres ioniques surmontés de vases; le fronton a une couronne à cinq branches avec des initiales entrelacées;

5° Trois rampes d'escaliers, celle du haut terminée par une console, celle du bas, très-riche, décorée de têtes fantastiques; au bas sont quatre modèles de têtes dont trois vues de face et une de profil ;

6° Une grille circulaire entre des pilastres ioniques en pierre; à côté une grille; on lit au bas : *Grille fort riche;* au bas, deux entrées de serrure et une clef.

Nouveau livre de parterres.

Inventé et gravé par D. Marot.

(Suite de six planches.)

Nota. — La description de ces pièces nous paraissant peu importante, n'étant pour la plupart que des plans de jardins, nous nous contentons de signaler le n° 4, qui représente une partie d'un grand ovale environné de plates-bandes avec des bassins et des jets d'eau; au bas on lit :

Parterre de Hampton-Court.

Nouveau livre de parterres, contenant 24 pensées différentes.

Inventé et gravé par D. Marot.

(Suite de 18 planches numérotées au bas à droite.)

N° 1. Le titre ci-dessus.
2. Parterre de plates-bandes en gazon.
3. Parterre figuré en broderies.
4. Orangerie placée en allées d'arbres.
5. Pièce d'eau accompagnée d'orangerie.
6. Labyrinthe et galerie : jardin de M. de Prie, à Turin.
7. Parterre du jardin de M. Bendorp, à Watervliet.
8. Jardin partagé en quatre parterres.
9. Gazon et trait de buis.
10. Pièce découpée en gazon.
11. Berceaux couverts de charmes.
12. Jardin de quatre pièces de gazon et labyrinthe.
13. Charmille en treillage.
14. Berceaux et pavillons en treillage.
15. Allée de gazon pour les terrains sableux.
16. Cinq différentes pensées.
17. Jardin de Terrichelo, à M. le baron d'Obdam.
18. Jardins en bosquets d'espaliers de différentes figures.

Nouveau livre de cabinets de jardins, ornés de cascades.

Du dessin de D. Marot, architecte.

(Suite de six planches en largeur.)

1° C'est un petit monument à pans coupés dans lesquels sont des niches avec des jets d'eau. Ce petit édifice est décoré de colonnes d'ordre corinthien; sur les côtés, sont deux statues, l'une de Neptune, l'autre de Vénus; à droite on voit la lettre A.

2° C'est un petit monument; à sa partie milieu, sur plan circulaire, sur une gerbe d'eau qui tombe dans un bassin, est une femme couchée, le bras sur une urne renversée; aux deux avant-corps sont deux statues supportant des chapiteaux tronqués d'ordre ionique.

3° Ce monument est à pans coupés; à droite et à gauche sont des niches avec des vases sur des piédestaux; dans le milieu en est une autre dans laquelle est un bassin où trois sirènes soutiennent une vasque surmontée d'un vase et d'un jet d'eau; à droite et à gauche sont deux statues de femmes soutenant des chapiteaux tronqués d'ordre ionique.

4° Ce monument est à pans coupés; sur la face et les pans sont des têtes jetant de l'eau dans des vasques; au milieu est une grande vasque soutenue par deux tritons surmontés d'un vase et d'une gerbe d'eau; à droite et à gauche, deux autres tritons lancent de l'eau avec leurs conques; aux angles de ce monument sont des cariatides supportant des chapiteaux ioniques.

5° Cabinet ou lieu de repos: dans le milieu est un renfoncement décoré de colonnes de fantaisie et orné de bas-reliefs; au bas est un banc de jardin; sur les côtés, deux niches où sur des piédestaux sont des statues; à droite et à gauche, au devant des avant-corps, sont deux statues sur des piédestaux.

6° Ce cabinet est sur plan circulaire: les deux avant-corps sont décorés de quatres Termes supportant des chapiteaux ioniques; au milieu est un vase sans anse sur un piédestal; sur la panse du vase, est un bas-relief représentant un Sacrifice.

Nouveau livre de berceaux en treillage et cabinets.

Inventé et gravé par D. Marot.

(Suite de 6 planches, dont 5 en largeur.)

1° Cabinet en treillage formée de pilastres et de corniches d'ordre dorique; le milieu, en renfoncement, a au fond un banc de repos et au-dessus une baie circulaire, d'où l'on aperçoit la perspective d'une allée au bout de laquelle est une pyramide.

2° Arc de triomphe en treillage, la baie milieu circulaire et les deux des bas-côtés plus petites, l'une surmontée d'une archivolte et l'autre d'un bas-relief; les bas côtés surmontés d'obélisques, et le milieu d'un fronton avec un écusson surmonté d'une couronne.

3° Ce sont trois niches en treillage; celle du milieu circulaire est un bassin surmonté d'une statue de Vénus et l'Amour; à droite et à gauche sont des niches carrées; au fond, des bancs de repos décorés de bas-reliefs; au-dessus, des œils-de-bœuf dans lesquels sont des bustes.

4° A gauche est un cabinet en treillage; au fond, un banc de repos; au-dessus, un buste sur un piédestal; à droite est un pavillon octogone, construit sur un rocher, avec une balustrade au pourtour.

5° A droite, un berceau en niche, décoré de pilastres surmontés de buste; au fond, un banc circulaire et au-dessus un vase; à gauche, une niche en rocailles avec un bassin; au milieu, un piédestal où trois têtes fantastiques jettent de l'eau; au-dessus est la statue de Vénus et de l'Amour.

6° Pièce en hauteur, représentant deux berceaux en treillage : celui du bas est orné d'un fronton avec des vases; à la suite, deux statues; celui du haut est en dôme et se continue en berceaux avec des ouvertures circulaires de distance en distance et décorées entre elles de cariatides sur des piédestaux.

Livre de fontaines,

Inventé et gravé par D. Marot.

(Suite de 6 planches dont 5 en largeur.)

1° Au devant de l'estampe est une coquille sur laquelle est le titre ci-dessus; au-dessus est une urne renversée d'où s'échappe de l'eau; à droite et à gauche sont assis deux fleuves, l'un tenant une urne renversée, l'autre des filets; au fond, divers bassins, jets d'eau et une statue de Neptune sur un piédestal.

2° Un grand bassin avec une gerbe d'eau sortant des joncs où l'on voit une dryade et un satyre; ce bassin est entouré de vases; au haut de l'estampe, des charmilles et berceaux en treillage; au bas on lit : Fontaine et parterre d'eau avec les espaliers du jardin de Voorst.

3° Un grand bassin : au milieu est un Neptune, debout sur une grande vasque traînée par des chevaux marins que conduisent des tritons lançant de l'eau par des conques. On lit au bas : Pensée pour le grand bassin du jardin de Voorst; du dessin du sieur Marot et fait exécuter.

4° Un grand bassin : au milieu est la boule du monde surmontée d'une couronne dont chaque branche jette de l'eau; au-dessus, des enfants soutiennent une vasque d'où sortent des gerbes d'eau; dans le bas sont des sirènes portant des cornes d'abondance d'où s'échappent des jets d'eau. 1701.

5° Deux mêmes sujets, vus de deux côtés différents : c'est Hercule étouffant dans ses bras le géant Antée; entre les deux sujets on lit : Fontaines d'Hercule et d'Antée.

6° Planche en hauteur, représentant neuf projets de jets d'eau; dans le bas est un Apollon assis sur un triton.

Livre de statues propres à tailler, en marbre et en pierre, et aussi en métal.

Inventé et gravé par D. Marot.

(Suite de six planches en largeur.)

1° Cette planche, au bas de laquelle est le titre, dans une banderole, représente trois niches, celle du milieu circulaire, dans laquelle se trouve la statue de Neptune, debout sur une conque traînée par des chevaux marins; à droite et à gauche, ces niches sont décorées de statues soutenant un fronton circulaire; entre les statues, un vase à deux anses; sur le devant de l'estampe, des tritons, des fleuves assis sur des roseaux.

Les 2°, 3°, 4°, 5°, 6° représentent, à chaque planche, quatre dieux de la fable avec leurs attributs: ils sont sur des piédestaux où leurs noms sont inscrits.

Nouveau livre de vases et pots de jardins.

Inventés par D. Marot.

(Suite de six planches en largeur.)

1° Deux grands vases à anses avec des arbustes coupés par l'estampe; entre ces vases, un pot à anse pleine sur la panse duquel est un buste de profil dans un médaillon; le pot contient un aloès.

2° Deux grands vases, dont l'un avec des anses terminées en griffes de lion et l'autre des têtes de zéphyr, terminées en serpents; au milieu est un pot de jardin dont les anses présentent de profil des têtes de dragon.

3° Deux grands vases: les anses de l'un sont terminées par des têtes en saillie, et celles de l'autre en console. Sur la panse du dernier, dans un médaillon, Vénus tenant une couronne, et dans celle du premier, l'on voit l'Amour et l'Abondance; entre eux est un pot de jardins sans anse avec un arbuste à fleur.

4° Deux vases, l'un sans anse, sur la panse duquel est une femme assise tenant une trompette; à ses pieds est couché un cerf; l'autre vase a deux anses, et dans sa panse est un fleuve assis sur des roseaux, vu de dos; au milieu est un petit vase avec anse et couvercle.

5° Deux vases, l'un sans anse, dont la panse est ornée d'un bas-relief représentant un Sacrifice; l'autre vase a deux anses terminées par des têtes en saillie; dans la panse, Diane et Endymion; au milieu est un vase dont la panse est ornée de têtes couronnées de canaux.

6° Deux vases, l'un avec des anses terminées par des têtes en saillie: dans la panse est un bas-relief où l'on voit trois personnages offrant des présents et un autre jouant du tambour de basque; l'autre vase, dont on ne voit qu'une anse de face, a sa panse cannelée, et dans la gorge au-dessus sont trois macarons reliés par des guirlandes.

Vases de la maison royale de Loo.

Nouvellement inventés et gravés par D. Marot.

(Suite de six planches en hauteur.)

1° Au bas du piédestal est un cartouche où on lit le titre ci-dessus; ce piédestal est à pans formant consoles avec des têtes supportant le socle du vase; ledit, surmonté d'un buste, a son couvercle rattaché aux anses par des guirlandes de feuillage; sur la panse, dans un médaillon, est un bas-relief représentant un satyre poursuivant une nymphe cachée dans des roseaux.

2° Ce vase est sans anse; son couvercle est surmonté d'un brûle-parfums; sur la panse sont un écu surmonté d'une couronne royale, et au-dessus des attributs guerriers soutenus par deux génies.

3° Ce vase est carré; sur chaque pan est un médaillon où l'on voit Diane et l'Amour; au-dessus est un fronton circulaire avec une tête formant clef et soutenant une draperie dont les

bouts sont supportés par des statuettes de femmes qui sont aux angles.

4° Ce vase a sur sa panse un bas-relief représentant Vénus sortant de l'onde ; elle est assise sur un char traîné par des dauphins conduits par des Amours ; au-dessus de cette panse est une gorge sculptée, et au milieu une partie semi-circulaire décorée d'une tête avec des canaux au pourtour.

5° Les anses de ce vase sont formées par des cariatides terminées en console, ornées de fleurs et de fruits; sur la panse est une scène de bacchantes et satyres.

6° Ce vase a son couvercle orné de fleurs de lys et le bouton formé par une couronne royale; les anses sont terminées par des cariatides ; le culot est orné de feuilles d'acanthe, et sur la panse est un médaillon orné d'oves et un bas-relief représentant les armes de la Grande-Bretagne, un Amour assis sur un lion couronné ; en haut, sur une banderole, on lit : Je maintiendrai.

Vases d'après l'antique (1).

D. Marot sculpsit.

1° Cette planche représente quatre vases: l'un n'a que son pied de visible, car il est caché par les autres; un second, dont la panse est ornée d'un bas-relief représentant un Sacrifice; le troisième est un grand vase dont la panse est ornée d'une tête de faune ; un peu en arrière est le quatrième, à goulot très-étroit ; sur la panse est un homard; le pied est orné de dragons entrelacés.

2° Représente quatre vases dont un brisé : le premier a son anse reposant sur une tête de faune et terminée par des griffes ; le second a son anse formée de serpents enlacés; derrière est un autre vase dont l'anse est formée d'une tête de lion ; sur sa panse

(1) Cette suite, qui est probablement de six pièces, en a trois que nous ne connaissons pas.

est un crabe ; le quatrième est brisé et renversé sur le sol.

3° Elle représente quatre sujets : un vase dont le goulot est cassé ; sur la panse est un Neptune traîné par des chevaux marins ; le second a une anse formée par une tête de chien ; le troisième a l'anse formée de baguettes enroulées ; le quatrième, qui est devant, a sa panse de forme allongée, décorée d'une tête rubanée, et sur le côté deux têtes de vieillards.

Nouveau livre de paysages.

D. Marot invenit.

(Suite de six planches en hauteur.)

1° Au bord de la mer est un grand escalier donnant accès à un vestibule d'ordre corinthien, et reliant par un petit pont un fortin avancé dans la mer et auprès duquel est ancré un vaisseau.

2° Vestibule d'un palais avec une galerie à balustre, près du bord de la mer ; au milieu de la balustrade est une statue ; sur le devant de l'estampe, à gauche, est une cascade sortant d'un groupe de rochers ; une femme agenouillée puise de l'eau ; une autre, debout avec un vase, attend son tour.

3° Vue en profil du vestibule d'un palais : à gauche, une galerie à colonnes d'ordre dorique ; au bout, une statue dans une niche ; sur le devant, une pièce d'eau où sont deux cygnes.

4° Sur le bord de la mer, une galerie d'ordre corinthien ; au-dessus, à droite, est une pyramide ; à gauche, un vase sous une baie circulaire ; à droite sont deux personnages à cheval ; au devant, deux femmes assises ; à côté, deux moutons.

5° Vue à gauche d'un vestibule d'ordre corinthien : il est décoré sur le côté d'une statue et d'un bas-relief ; au-dessus de trophées d'armes ; sur le front, sont deux personnages ; au devant de l'estampe, un homme et une femme assis près d'un rocher.

6° A droite est un pavillon d'ordre toscan ; à la suite, un mur sur plan circulaire décoré de niches où sont des jets d'eau

et surmonté d'une balustrade ; sur le devant de l'estampe, à gauche, deux personnages assis ; à droite, un vase renversé.

Troisième livre de perspective.

D. Marot invenit.

(Suite de six planches en hauteur.)

1° Au devant d'un vestibule d'ordre ionique surmonté de vases, existe un escalier à double rampe; au devant du perron, est une grotte d'où sort une cascade tombant dans un bassin ; sur le devant de l'estampe, deux personnages assis, dont un est de profil et l'autre est vu de dos.

2° A la suite d'une colonnade d'ordre ionique, est une niche avec une statue ; du socle s'échappe de l'eau tombant dans un bassin où une femme puise de l'eau et où un chien se désaltère.

3° A gauche, entre deux charmilles, l'on aperçoit un vestibule d'ordre corinthien surmonté d'un balcon; à droite est un vase sur un piédestal ; sur le socle du vase est un oiseau, et au bas un homme roule un pot sans anse.

4° Une terrasse, d'où l'on voit une charmille et divers monuments; dans la charmille sont trois niches décorées de statues; cette terrasse est fermée par une balustrade ornée de vases ; au devant est un bassin avec jets d'eau ; au devant de l'estampe est une pièce d'eau où se promènent deux cygnes.

5° Vestibule en arc de cloître d'ordre ionique ; à droite, un bassin où un triton lance de l'eau avec sa conque ; à gauche, une femme tenant un pot; derrière elle, un jardinier appuyé sur un grand vase à deux anses.

6° A gauche, un vestibule d'ordre corinthien surmonté d'un fronton à médaillons ; en retour, une galerie supportée par des colonnes corinthiennes, accouplées et surmontées de vases ; au milieu de l'estampe, au devant, deux hommes tenant un vase.

Nouveaux livres de peintures de salles et d'escaliers.

Inventé et gravé par D. Marot.

(Suite de six planches dont cinq en hauteur.)

1° C'est un grand vestibule décoré de colonnes corinthiennes accouplées; à droite et à gauche, des portes à deux ventaux surmontées d'attiques ornés d'Amours et vases de fleurs; une grande gorge, ornée de vases, médaillons, sphinx, soutient un plafond orné de peintures; ce vestibule donne accès dans une galerie décorée de statues.

2° Cette planche en hauteur représente la cage d'un escalier décoré de vases et de peintures, représentant dans une niche une gerbe d'eau, ornée d'Amours, de tritons, et surmontée d'un buste; au-dessous est un fleuve assis sur des roseaux et appuyé sur une urne.

3° On lit au bas Petit côté de l'escalier: de Voorst. C'est une tribune ornée de colonnes corinthiennes entre lesquelles sont des peintures représentant en perspective des monuments; à droite et à gauche sont des statues.

4° On lit au bas: Escalier du comte Albermale, à Voorst. C'est le grand côté de l'escalier ci-dessus.

5° On lit au bas: Escalier de la maison royalle de Loo. C'est une tribune décorée de pilastres corinthiens, à droite et à gauche sont des vases, et entre les pilastres sont des peintures représentant des paysages.

6° C'est une tribune sur plan circulaire décorée de pilastres ioniques, dont le plafond et les voûtes sont décorés de peintures d'une grande richesse; au bas sont des trophées d'armes.

Nouveau livre de lambris et revestements à panneaux.

Inventé et gravé par D. Marot.

(Suite de six planches en largeur.)

1° C'est une pièce éclairée par deux croisées et revêtues de

panneaux; au milieu est une cheminée; au-dessus est un panneau dans lequel est le titre ci-dessus et surmonté d'un fronton circulaire soutenu par des consoles.

2° Au milieu est une cheminée surmontée d'un panneau sur lequel on lit : Panneaux de glace; à droite et à gauche, deux portes à deux ventaux et lambris; au-dessus des portes est un panneau sculpté représentant un portrait vu de profil dans un médaillon, et au bas deux oiseaux.

3° Au milieu est un panneau de glace; de chaque côté, deux portes à deux ventaux avec des panneaux au-dessus, ornés de coquilles et de feuillages.

4° Au milieu une cheminée surmontée d'une glace ovale formant étagère, où sont placés cinq vases de Chine; cette pièce est décorée de pilastres cannelés d'ordre corinthien; à droite et à gauche sont deux portes à deux ventaux.

5° Au milieu, au-dessus du lambris d'appui, est une glace ovale; au-dessus est une console avec trois vases de Chine; à droite et à gauche, des croisées en ébrasements recouverts de lambris.

6° Cette pièce est décorée de colonnes ioniques; au milieu est une porte à deux ventaux; au-dessus, un tableau ovale représentant les trois Grâces; à droite et à gauche, des tableaux représentant une galerie sur laquelle sont assis des personnages; au loin, la perspective du palais, arcades, statues, etc.

Arabesques pour panneaux.

(Suite de quatre pièces en hauteur sans titre.)

1° Cette planche représente deux motifs de panneaux : celui de gauche a dans le haut une cariatide ailée ayant un pot de fleurs sur la tête; à ses pieds sont deux oiseaux; au bas sont des sirènes ailées; le panneau de droite a par le bas un vase de fleurs et dans le haut un médaillon avec un portrait vu de profil; au-dessus est un dais avec deux vases de fleurs de chaque côté;

entre ces deux panneaux sont des consoles formant étagères, sur lesquelles sont trois pièces d'orfévrerie.

2° Cette planche représente deux motifs de panneaux; dans celui de gauche, au-dessous d'un dais, est une moissonneuse avec une gerbe et sa faucille; dans l'autre panneau est un vendangeur avec une grappe de raisin d'une main et une coupe de l'autre; plus bas est une petite tête couronnée de pampres; au milieu de ces deux panneaux, sont trois pièces d'orfévrerie dans un chandelier; ces pièces sont placées sur de petites consoles.

3° Deux motifs de panneau; à gauche, sur un plateau décoré d'un lambrequin, sont assises deux sirènes ailées; au-dessus, deux écureuils; dans le haut, un médaillon avec un portrait vu de face; sur l'autre motif, c'est un ange couronné tenant une palme à la main; au-dessous est un médaillon avec un buste vu de profil.

4° Cette planche représente un seul motif de panneau; dans le bas sont deux Chimères accroupies sur une coquille; plus haut sont deux oiseaux, et au milieu une cariatide avec une corbeille de fleurs sur la tête; au-dessus est un dais avec lambrequin, et de chaque côté des lampes suspendues.

Nota.— Cette suite se compose probablement de six pièces, mais nous ne connaissons que les quatre que nous venons de décrire.

Second livre d'ornements.

Inventé par D. Marot.

(Suite de six planches, dont deux en largeur et quatre en hauteur.)

1° Cette planche représente une vasque avec jets d'eau et cascades; à droite et à gauche sont des tritons tenant d'une main des chevaux marins et lançant de l'eau par des conques; de chaque côté de l'estampe sont des cariatides terminées en gaîne.

2° Deux motifs différents pour panneaux: l'un représente un médaillon avec bas-reliefs; au-dessus est une couronne avec un baldaquin au-dessus, dont les rideaux sont relevés sur des caria-

tides qui soutiennent le médaillon; l'autre motif est un médaillon avec bas-relief; au-dessus, un vase de fleurs et de chaque côté deux zéphyrs assis.

3° Quatre motifs de frises ; l'une est un socle décoré d'un bas-relief; au-dessus, une coquille; de chaque côté, deux oiseaux et des rinceaux de feuillage; la deuxième a deux petits panneaux et une rosace au milieu; la troisième représente un vase de fleurs sur un socle terminé par des consoles d'où s'échappent des feuillages sur lesquels sont couchées des sirènes; enfin, celle du bas est un médaillon, dans lequel est un buste vu de profil et maintenu sur un socle par deux enfants assis sur des rinceaux.

4° Deux motifs de panneaux en hauteur : l'un représente Pallas assise sur un trophée; au-dessus est un dais soutenu par des cariatides ; plus haut est un buste surmonté d'un lambrequin avec deux Amours qui soutiennent une couronne au-dessus; le second motif, plus étroit, représente un vase placé sur une grande console et dans le haut une cariatide ailée portant dans ses mains des cornes d'abondance; au-dessus un vase de fleurs.

5° Deux motifs de panneaux en hauteur : l'un représente un dais avec des pots de fleurs; au-dessous, un zéphyr dansant; plus bas un bas-relief, et tout au bas, un cipan sur un cul-de-lampe où sont des fleurs; l'autre représente sur des nuages des enfants dont l'un sonne de la trompette; plus bas, au-dessus d'un médaillon, sont deux femmes assises: ce médaillon est sur une console soutenue par deux cariatides, et entre elles un vase dont le pied a des dauphins qui lancent de l'eau dans un bassin.

6° Deux motifs de panneaux en hauteur : l'un représente un socle avec bas-reliefs, sur lequel est une femme assise dans une niche; de chaque côté sont des cariatides et des enroulements de feuillages terminés, dans le haut, par un vase de fleurs; l'autre représente une cariatide soutenant une vasque sur laquelle est un vase d'où s'échappe une gerbe d'eau; plus bas ,deux enfants reçoivent cette eau dans des conques, le tout supporté et terminé par des consoles sur lesquelles sont couchées des sirènes.

Arabesques et grands panneaux.

D. Marot invenit et fecit, avec privilége.

(Suite de six planches en hauteur, sans titre, de 0,20 sur 0,55.)

1° Deux motifs de panneaux que nous pensons en tapisserie; ils sont divisés par des culs-de-lampe sur lesquels sont placés trois vases d'orfévrerie : l'un représente deux hommes assis tenant des vases au-dessus de leur tête; au bas, un ciseau sur une corbeille de fleurs; des enroulements sortent des vases et soutiennent un médaillon et des bustes; au-dessus, des enfants tiennent une corne d'abondance d'où sort un terme, et au-dessus est un baldaquin. L'autre motif représente, par le bas, deux fleuves assis sur des urnes renversées, regardant des enfants s'amusant à pêcher; au-dessus est la Vendange; plus haut, deux chiens chassant deux cerfs, et au-dessus deux amours tenant un médaillon.

2° Deux motifs de panneaux : l'un représente un vase d'où s'échappent des jets d'eau tombant dans un bassin; au pourtour sont des tritons; au-dessus est un bas-relief où des enfants jouent à la main chaude; au-dessus, des femmes assises élèvent une couronne, et dans le haut une cage avec un oiseau. L'autre motif représente une vasque; au-dessus est un paon avec ses petits; sur le côté sont des cariatides et des singes lançant de l'eau dans un bassin; au-dessus est un trophée d'armes avec des aiguières; au bas, des esclaves enchaînés; plus haut est un buste couronné sur des nuages; la Renommée avec des amours, et tout en haut un manteau royal surmonté d'une couronne.

3° Un grand motif de panneau; dans le haut, les armes d'Angleterre; plus bas, les cyclopes; au-dessous on lit : *Le feu;* plus bas est l'enlèvement de Proserpine.

4° Un panneau aux armes : une grande vasque sur laquelle sont des fleuves tenant la couronne et le trident de Neptune; au milieu d'eux, une urne renversée dont l'eau s'échappe et va tomber en cascade dans des vasques soutenues par des cariatides

sur des dauphins; au bas, Neptune et Vénus, sur une conque traînée par des chevaux marins. C'est la pièce de l'*Eau*.

5° Panneau aux armes ; plus bas sur un rocher, est un Hercule portant la boule du monde; on lit au-dessous : *la Terre*. Plus bas, sur un char, on voit Cérès ; au pied est un lion couché, et sur des rinceaux quatre amours dont deux tiennent un bouc et deux une corbeille de fleurs.

6° Panneau aux armes d'Angleterre : au-dessous est un médaillon représentant une apothéose; un peu plus bas, l'on voit sur des nuages des anges portant un bouclier avec des initiales couronnées; au bas sont divers oiseaux; par le bas sont les vents et les zéphyrs.

Nota. — Ces quatre dernières pièces sont généralement désignées sous le nom *des quatre Éléments*.

Plafonds.

(Suite de douze planches sans titre.)

1° Plafond ovale renversé par des pilastres en colonne d'ordre corinthien : aux angles sont des bustes soutenus par des cariatides.

2° Plafond renversé dont les angles sont à ressaut; sur les côtés sont des ouvertures devant lesquelles sont des amours et des feuillages; aux angles, des vases et de grandes cariatides terminées en consoles.

3° Plafond dans un carré, mais la rosace du milieu ronde; les côtés en voussures ont leurs angles décorés de trophées où des amours jouent de divers instruments; aux extrémités, deux soffites ornés de rosaces et d'ornements.

4° Ce plafond a ses quatre angles circulaires ; le milieu est blanc; aux angels, des médaillons ornés de bas-reliefs surmontés de figures couronnées de feuillages et coquilles.

5° Ce plafond est divisé en trois compartiments, les deux d'extrémités ornés de rosaces et de médaillons; celui du milieu,

aux abouts circulaires, représente sur des nuages Mars et Vénus.

6° Plafond renversé soutenu par des colonnes-pilastres cannelées d'ordre dorique; aux extrémités sont des groupes de femmes et d'amours soutenant une couronne.

7° Cette planche représente deux motifs de plafonds dont on voit les trois quarts : l'un est une rosace formée par des arcs enlacés, et dans les panneaux de petites rosaces; le panneau est décoré d'un vase de fleurs. L'autre est une grande rosace ovale sculptée, et le panneau est un amour terminé en rinceau et ayant sur sa tête une corbeille de fleurs.

8° Ce plafond, qui est carré, est terminé par une rosace ovale rachetée par la voussure, qui est à pans et dans laquelle sont des cartouches couronnés, et dans les angles des cariatides; au-dessus est la coupe de ce plafond ; au bas on lit : Coupe de la chapelle faite en plâtre à Orangemont.

9° Ce plafond est renversé : au pourtour, une balustrade soutenue par des colonnes ioniques; le pourtour du dit divisé par de petits caissons ornés de rosaces, coquilles, et de médaillons dans les angles, avec des bustes vus de profil.

10° Ce plafond est renversé : au pourtour est une balustrade ornée de vases et d'enfants, le plafond en voussure à caissons; la voussure de la frise, vue sur trois sens, est par panneaux décorés de consoles et d'enfants assis sur des coquilles; dans les angles sont des femmes assises sur des culs-de-lampe. Il porte la date de 1708.

11° Ce plafond a ses angles circulaires, et a au milieu une rosace ovale rachetée par des treillis à caissons ornés de rosaces; au pourtour sont des panneaux avec des guirlandes de feuillages; aux angles sont des médaillons avec des bustes de femmes vus de profil. D'un bout l'on voit un caisson orné de deux panneaux d'arabesques et d'une rosace.

12° Plafond renversé : au pourtour est une balustrade décorée d'amours et de vases de fleurs; la peinture représente l'Olympe, où l'on voit Jupiter et Junon; la gorge qui tourne autour de ce

plafond est ornée de rosaces; la frise en voussure, qui est vue sur trois sens, à des médaillons avec des bas-reliefs d'enfants, ces médaillons soutenus par des femmes assises; à droite et à gauche, des vases de fleurs avec des oiseaux.

Nouveau livre de plafonds.

Inventé et gravé par D. Marot, architecte.

(Suite de six planches.)

1° Ce plafond est composé de douze panneaux, dont neuf en tiers et trois vus à moitié et divisés par des caissons ornés de rosaces; au bas est le titre.

2° Plafond renversé qui permet de voir les détails des frises au pourtour sur trois sens et deux angles, dont l'un représente Vénus et l'Amour, et l'autre trois personnages assis.

3° C'est le quart d'un plafond : dans l'angle, qui est fort riche, au bas, est une frise d'enfants tenant un bélier; au-dessus, dans une coquille, est un buste; à droite et à gauche sont deux femmes, assises sur des consoles, tenant d'une main des guirlandes de feuillages.

4° Vue d'un plafond en élévation et détails de la frise de face; au milieu, un médaillon surmonté d'un dais dont les draperies sont soulevées par des amours; à droite et à gauche sont des zéphirs et des amours assis jouant de divers instruments.

5° Ce plafond est peu indiqué : il n'en est pas de même des frises, vues sur trois sens, et des deux angles, qui sont dans des cadres sculptés d'oves et de perles; au fond, une coquille, et sur le devant, des bustes; les frises sont ornées d'enfants terminés en rinceaux de feuillages.

6° Quart de plafond décoré d'ornements légers; à l'angle, une tête couronnée de feuilles; sur les côtés, deux oiseaux becquetant des fleurs et des fruits dans des cornes d'abondance. La rosace, dont on ne voit qu'une partie, est formée par des treillis enlacés avec des rosaces dans les jours.

Nouvelles cheminées faites en plusieurs endroits de la Hollande et autres provinces.

D. Marot, architecte.

(Suite de six planches en hauteur.)

1° Le titre ci-dessus, que l'on trouve aussi en latin, est dans un cadre ovale; au-dessus de la cheminée, entre la frise et la tablette d'appui de la cheminée, est un miroir allongé et au-dessus des consoles sont d'un côté deux vases et de l'autre un buste.

2° Cette cheminée a dans son foyer huit potiches de porcelaine; sur la tablette d'appui est une étagère ornée de porcelaines; à gauche est un tabouret, et au-dessus, une tenture chinoise encadrée d'ornements.

3° Cette cheminée a dans sa frise un bas-relief représentant un Sacrifice; au-dessus de l'appui, deux femmes assises soutiennent un brûle-parfums : sur le côté est la coupe de la cheminée.

4° Cette cheminée est surmontée d'une glace ovale ornée d'un cadre sculpté; au-dessus est un tableau représentant deux sphinx couchés et entre eux un vase de fleurs.

5° Cette cheminée est placée dans un pan coupé surmonté d'une glace ovale; au-dessus est une pendule et sur les côtés deux bustes; dans le bas, à droite, on lit : Cheminée à l'anglaise.

6° Cette cheminée est surmontée d'un buste de femme; au-dessus est un écusson surmonté d'une couronne royale; des guirlandes de fleurs, qui s'échappent de l'écusson, viennent orner les montants des pilastres.

Nouveau livre de cheminées à la hollandaise.

Inventé et gravé par D. Marot, architecte.

(Suite de six planches en hauteur.)

1° Une cheminée à consoles terminées en gaîne, une glace entre lesdites ; au-dessus et au pourtour du chambranle sont des consoles recevant des potiches ; sur le côté l'on voit la coupe de cette cheminée.

2° Une cheminée à consoles surmontée d'un cadre ovale sculpté dans lequel sont un vase de fleurs et un oiseau ; sur le côté est la coupe de cette cheminée.

3° Cheminée surmontée d'une frise où est une glace ; sur le côté des consoles et au-dessus un tableau représentant un vase de fleurs sur un socle où d'un côté est un amour, de l'autre un oiseau.

4° Cheminée à consoles surmontée d'une glace ; à droite et à gauche sont des appliques avec bras de lumière ; au-dessus est un tableau représentant un Sacrifice ; sur le côté est la coupe de cette cheminée.

5° Au-dessus de la cheminée est une grande glace dont le haut est circulaire ; au-dessus, deux amours soutenant un écusson couronné ; à droite et à gauche sont des vases ; au bas du chambranle de la glace, à gauche, est un bras de lumière.

6° Une cheminée avec une glace ovale ; au-dessus de chaque côté, des appliques avec bras de lumière ; au-dessus de la glace, un tableau représentant un pot de fleurs sur un tapis.

Nouvelles cheminées à panneaux à glace à la manière de France.

Du dessin de D. Marot, architecte.

(Suite de six planches en hauteur.)

1° De chaque côté de la cheminée sont des pilastres d'ordre

composite, et sur chacune de leurs faces sont trois consoles supportant des vases de Chine; au-dessus de la cheminée un panneau décoré de cariatides, vases de fleurs et arabesques.

2° Au-dessus de la cheminée, sur la tablette d'appui, est une pendule avec quatre potiches de chaque côté; au-dessus, dans un tableau ovale, est le portrait d'un vieillard dont la main gauche est appuyée sur la boule du monde.

3° Cette cheminée a une glace dans sa frise, et de chaque côté deux cariatides d'enfants supportant la tablette d'appui, sur laquelle sont placées des porcelaines; dans un tableau au-dessus, des femmes adressent des présents à une autre qui est assise.

4° Cheminée à consoles surmontée d'une glace ronde, au-dessus; au milieu de l'appui est un buste avec des potiches à droite et à gauche; de chaque côté du tableau qui est au-dessus, des pilastres cannelés d'ordre ionique; à droite, la coupe de cette cheminée.

5° Cheminée à consoles et à ressauts; sur la tablette d'appui neuf porcelaines chinoises; au-dessus, dans le panneau, une console avec deux cariatides sur laquelle sont cinq potiches chinoises, à droite, la coupe de cette cheminée.

6° Deux cheminées à consoles et modillons entre lesquels est une glace ovale dont le cadre est entouré d'oves et de perles; sur la tablette d'appui sont quatre potiches de Chine, et au milieu du panneau une étagère de quatre tablettes sur lesquelles sont placées vingt-deux potiches chinoises; à droite est la coupe de cette cheminée.

Grandes cheminées.

(Suite de six pièces sans titre en hauteur de 0,30 sur 0,20.)

1° Au-dessus du chambranle de la cheminée est une tablette d'appui sur laquelle sont cinq pièces de porcelaine; au-dessus est une frise en gorge sculptée et décorée de feuilles avec tablette sur laquelle sont neuf potiches; au milieu, un piédestal avec un

buste de femme derrière une glace entourée d'un cadre sculpté.

2° Cette cheminée a dans son chambranle un écusson ; au-dessus un vase ; au-dessus est une tablette d'appui sur laquelle sont placées cinq potiches ; dans le panneau, au-dessus, est un cartouche surmonté d'une couronne.

3° Cette cheminée est décoré, au-dessus, d'un trumeau à pilastres et archivolte divisé en petits panneaux; dans le milieu du trumeau est une étagère de quatre tablettes répétées sur les côtés et sur lesquelles sont des porcelaines; dans le haut, une tablette soutenue par des consoles reçoit un plat placé sur champ.

4° Cette cheminée est surmontée d'un grand panneau ; au devant est un vase; sur les côtés sont deux cariatides soutenant des corniches sur lesquelles s'appuient des consoles terminées en feuillage.

5° Cette cheminée a une console dans la traverse de son chambranle, sur laquelle est posée une théière; derrière est un cadre circulaire pour une glace; au-dessus, cinq potiches et entre les deux panneaux, au-dessus, un écusson avec deux bras de lumière.

6° Au-dessus du chambranle de cette cheminée est une gorge au milieu de laquelle est une console sur laquelle est placé un magot de la Chine; au-dessus est un cadre de glace avec deux enfants; dans le haut, sur les pilastres, à droite et à gauche sont de petite consoles sur lesquelles sont placées diverses porcelaines.

Nouveau livre de tableaux de portes et cheminées, utile aux peintres en fleurs.

Inventé et gravé par D. Marot, architecte.

(Suite de six planches en hauteur de 0,30 c. sur 0,20 c.)

1° Dans une niche circulaire est un piédestal orné de cariatides et au-dessus un vase de fleurs avec deux enfants.

2° Trois sujets, deux en haut d'enfants et un en bas : c'est un vase de fleurs sur un piédestal, où il y a un médaillon ; à droite et à gauche sont assis un homme et une femme, et derrière un enfant ; au bas on lit : *Tableaux*, au-dessus d'une cheminée à fond d'or.

3° Trois motifs dont celui du haut est pour une arrière-voussure : c'est un vase de fleurs entouré d'enfants ; au bas on lit : *Enfoncement de couple*. Celui du milieu est un vase de fleurs avec des sphinx ailés ; de chaque côté on lit : *Dessus de porte ;* au bas, un autre vase de fleurs avec deux enfants jouant de divers instruments.

4° Trois motifs : deux dessus de porte, par le haut ; l'un est un vase de fleurs, au bas un oiseau ; l'autre est un enfant assis ayant sur la tête une corbeille de fleurs, par le bas est un grand vase de fleurs ; deux femmes sont assises sur le piédestal ; entre elles deux enfants ; au bas on lit : *Dessus de cheminée.*

5° Dans le haut, deux dessus de porte : l'un représente des enfants tenant une corbeille de fleurs, l'autre de même, mais l'un des enfants est agenouillé et tient un buis dans sa main ; au bas est un dessus de cheminée ; sur un piédestal est un vase de fleurs ; sur le socle sont assis quatre enfants, et derrière, sur des piédestaux en forme de gaînes, sont deux bustes.

6° Quatre motifs de dessus de porte : l'un représente un vase de fleurs et sur le socle un oiseau ; l'autre est un vase de fleurs ; au bas, un enfant assis vu de dos ; de l'autre côté, un enfant à mi-corps vu de face ; le troisième est un vase de fleurs ; sur un socle, un enfant par le bas renverse une corbeille de fruits ; enfin, le quatrième est un vase de fleurs placé au devant de deux fûts de colonnes ; au bas est un vase renversé sur lequel est perché un oiseau.

Nouveau livre d'appartements.

Inventé et gravé par D. Marot.

(Suite de six planches en largeur.)

1° Cette pièce est divisée en deux parties et est décorée de pilastres et colonnes d'ordre dorique; dans la partie du fond est une niche dans laquelle, sur un piédestal, est un vase de fleurs avec deux statues assises de chaque côté ; par le bas est un dressoir avec des verreries et des porcelaines; sur le devant, à droite, est une cheminée au-dessus de laquelle est un tableau où l'on voit un trophée d'armes; en face, une glace entre deux croisées.

2° Une bibliothèque, au pourtour de cette pièce sont des rayons avec des livres; au-dessus sont des bustes, des mappemondes; à droite une cheminée ornée d'une pendule; au-devant une table sur laquelle est ouvert un in-folio, en face une croisée dans l'ébrasement est un thermomètre.

3° C'est une pièce de curiosité, la cheminée qui fait face a devant son foyer trois grands pots chinois; sur le premier appui sont de petits objets de porcelaine; derrière une glace et au-dessus, un second appui supporté par des consoles; au-dessus, un dressoir rempli de porcelaines; à gauche est un lit de parade avec deux tabourets; à droite est une grande glace; sur le côté du cadre sont des bras de lumière; au-devant une table et de chaque côté des torchères portées par des cariatides; les murs de cette pièce sont couverts de tableaux et de consoles sur lesquelles sont des porcelaines.

4° C'est un salon : au milieu est un grand lit de parade surmonté d'un baldaquin; cinq bras de lumières sont suspendus aux tentures par des torsades; à gauche est une cheminée surmontée d'un tableau ovale; à droite sept fauteuils; dans l'angle une porte ouverte fait entrevoir une galerie.

5° Cette planche représente trois sujets : ce sont des dossiers de lits en tapisserie, décorés de têtes, vases, fleurs, etc. ; entre les deux premiers on lit : Dossiers de licts.

6° Cette planche a deux sujets en hauteur; on lit au bas du motif du haut : Impériale de lict en gallons.

Second livre d'appartements.

Inventé par Marot, architecte du Roy.

(Suite de six planches en hauteur.)

1° C'est un salon : au milieu est un lit de parade à dossier avec baldaquin et rideaux; à gauche, une cheminée avec deux potiches et un pot de fleurs devant le foyer; au-dessus de la cheminée une glace et plus haut un tableau représentant une apothéose; à droite sont des fauteuils et une porte entr'ouverte.

2° Pièce en hauteur : au milieu est un lit de parade; le dossier, sculpté, représente deux guerriers assis et entre eux un grand vase; ce lit est surmonté d'un baldaquin orné de vases avec des panaches.

3° Lit surmonté d'un baldaquin avec panaches et rideaux: toutes les étoffes de ce lit sont brodées et fort riches; sur le côté sont deux fauteuils.

4° Lit avec baldaquin découpé circulairement; au pied du lit sont des vases tournés; à côté est un fauteuil et au-dessus un bras de lumière.

5° Lit avec baldaquin orné d'un cartouche couronné : autour de ce baldaquin est une tringle de fer recevant les rideaux; le dossier du lit est surmonté d'un vase soutenu par des cariatides; à droite, par une porte ouverte, l'on voit une statue sur un piédestal.

6° Cette planche donne dix sujets de décorations, quatre lambrequins, trois fauteuils et trois tabourets.

Lits.

Inventé par D. Marot.

(Cette suite est sans titre : elle se compose de six planches en hauteur.)

1° Lit vu de trois quarts : il est surmonté d'un baldaquin avec

une couronne au milieu; sur les deux angles sont des panaches; au-dessus du dossier est un écusson surmonté d'une couronne royale soutenue par deux enfants. Au bas de l'estampe on lit : *Lict en pilatres gallonnée;* au-dessus *Nouveau livre de lict;* plus haut est un motif d'ornement avec une lettre B à l'envers; on lit: *Ciel de lict;* au-dessus, un autre motif; on lit : *Dossier de lict de repos.*

2° Lit de repos à baldaquin circulaire, orné d'une coquille et de panaches aux angles; le dossier est orné d'un écusson, et deux femmes assises tiennent au-dessus une couronne; au-dessus du dossier est une coquille et au devant un buste. Sur le pied sont des initiales sur un écusson surmonté d'une couronne royale; de chaque côté est couché un lion; sur les pieds du lit sont deux amours portant sur la tête des corbeilles de fruits; sur le côté sont deux motifs : on lit à l'un : *Ciel de lict en oval,* et au-dessus : *Profil de lict commun.*

3° Lit avec baldaquin formant double console : au milieu est un cartouche, au-dessus une couronne; le dossier est avec un écusson couronné, et deux amours debout tiennent des guirlandes de feuillages; au-dessus du dossier est un aigle les ailes déployées; sur le côté est un motif au bas duquel on lit : *Ciel de lict.*

4° Lit avec baldaquin à panaches : le dossier a deux écussons surmontés d'une couronne royale; deux enfants terminés en consoles ont sur la tête des chapiteaux ioniques supportant les abouts du dossier surmontés de vases; sur le côté est un motif au bas duquel on lit : *Ciel de lict,* et en haut : *Profille du ciel du lict.*

5° Lit à baldaquin : au devant est une tringle destinée aux rideaux; le dossier a deux écussons et une couronne royale; au bas une coquille; de chaque côté sont deux femmes assises; au pied du lit un écusson couronné avec des initiales, sur le côté sont deux motifs; en haut du second on lit : *Ciel de lict.*

6° Lit à baldaquin orné de coquilles et de vases : le dossier, très-élevé, a un écusson avec une couronne; au bas, sur des consoles, sont deux lions couchés, couronnés; sur le côté trois motifs; en haut on lit : *Dossier de lict;* plus bas : *profille de ciel de*

lict; enfin, au bas de l'estampe : *Lict de madame la duchesse de Mecklenbourg et de Nassau.* 1708.

Nouveau livre de licts de différentes pensées.

Fait par D. Marot, architecte du roy Guillaume III.

(Suite de six planches en hauteur.)

1° Cette planche donne un lit et la moitié d'un autre, tous deux vus de face et surmontés de baldaquins; entre les lits est un bras de lumière et au bas sont deux fauteuils.

2° Cette planche donne également un lit et la moitié d'un autre; tous deux, vus de face, sont surmontés de baldaquins à pans coupés ainsi que les pieds dudit lit.

3° Grand lit à baldaquin : sur le côté gauche, le détail d'un ciel de lit; à droite, un fauteuil; au-dessus, deux motifs de ciel de lit.

4° Cette planche représente deux motifs de ciel de lit en broderie blanche sur fond noir avec des fleurs; au milieu, par le bas, est la broderie d'un lambrequin.

5° Cette planche donne deux autres motifs de broderie pour courtes-pointes de lit, l'une avec une rosace, l'autre avec un vase de fleurs.

6° Cette planche représente trois fauteuils et trois chaises dont les siéges et les dossiers sont brodés.

Nouveau livre d'ornements propres pour faire en broderie en petit point.

(Suite de six planches en largeur.)

1° Cette planche représente trois motifs : une housse aux armes d'Angleterre et deux sujets d'angles avec des armures.

2° C'est un grand panneau : au milieu, dans une rosace sont

trois dames sous un dais dont une debout; aux angles sont des vases de fleurs.

3° Cette planche représente six motifs différents, dont trois carrés et trois au-dessus : plus hauts que larges, ces motifs paraissent destinés à des dessus et dossiers de fauteuils.

4° Un grand panneau de fleurs : par le bas sont des bouquets avec des pommes de pin; au milieu, des plumes renversées.

5° Ce sont trois montants en hauteur destinés à des bandes pour la division des panneaux : l'un est orné de feuilles d'acanthe et d'oiseaux, l'autre de coquilles et de panneaux quadrillés; le troisième est une danseuse avec un tambour de basque; plus bas, deux enfants, l'un jouant de la flûte, l'autre du violon; sur le côté on lit : *Montant d'ornements.*

6° Ce sont deux motifs ovales destinés, nous pensons, à des dessous de baldaquins : l'un est une rosace très-riche avec de petits panneaux à pans au pourtour et liés entre eux par de petites rosaces; l'autre a sur un fond quadrillé un sujet représentant une femme assise et une autre dansant devant elle en s'accompagnant d'un tambour de basque.

Nouveau livre de housses en broderies et en galons.

Inventé et gravé par D. Marot.

(Suite de six planches en hauteur.)

1° On voit à gauche un angle de housse avec des fleurs; dans le milieu est un demi-ovale où se trouve le titre; les fonds sont blancs et entourés d'un galon.

2° On voit à gauche un angle et un côté; les broderies sont sur fond noir entouré d'un galon plus clair.

3° On voit à droite un angle et un côté; le galon est à moitié coupé par l'estampe et la broderie est sur fond noir.

4° On voit à gauche un angle et côté de broderies; les fleurs sont sur fond noir entouré d'un galon.

5° L'angle est à gauche et les fleurs sont brodées sur fond noir entouré d'un galon.

6° L'angle est à droite et les fleurs sont également sur fond noir entouré de galon.

Patrons d'étoffes et de velours

Inventés et gravés par D. Marot.

(Suite de six planches sur hauteur.)

1° Ce sont des fleurs et des feuillages noirs sur fond blanc.

2° Ce sont des ornements de fleurs et feuillages blancs sur fond noir, et quelques parties de fleurs sont sur fond noir moins foncé.

3° Grands ornements avec fleurs et boutons de rose: le premier fond est noir, le pourtour des fleurs noir, mais moins foncé, et le fond des fleurs blanc.

4° Culot de fleurs surmonté d'une couronne avec feuillages : les motifs sont noirs sur fond blanc.

5° Vase de fleurs placé sur un lambrequin à croisillons entouré d'arabesques : les fleurs sont noires sur fond blanc.

6° Vase de fleurs surmonté d'un baldaquin ; à droite et à gauche sont des oiseaux : les dessins sont noirs sur fond blanc.

Nouveau livre d'ornements pour l'utilité des sculpteurs et orfévres.

Inventé et gravé à La Haye par D. Marot, architecte de Guillaume IIIe, roy d'Angleterre, fait avec privilége des États généraux des Provinces-Unies et des États d'Hollande et de West-Frise.

(Suite de six planches en hauteur.)

1° Cette planche représente le titre ci-dessus, qui est dans un grand cartouche : au-dessus sont des initiales surmontées d'une couronne soutenue par des amours ; sur les côtés sont quatre têtes

fantastiques; au bas est une frise; au milieu, un vase de fleurs; à côté, des enfants et des oiseaux.

2° Une table soutenue par des cariatides : au-dessus, une glace; sur le côté, un candélabre représenté par une cariatide montée sur une boule; au-dessus, un miroir; au bas, le profil de la table.

3° C'est une corniche avec un retour d'angle, plus le profil de deux architraves décorées de feuilles et de torsades; plus bas est une partie d'un cadre de glace surmonté d'un fronton orné d'un vase de fleurs et de deux femmes à demi couchées.

4° Cette planche représente quatre miroirs, dont trois ovales, tous quatre d'une grande richesse, ceux du bas surmontés de couronnes; entre ces miroirs sont deux consoles ; sur celle du milieu sont trois potiches chinoises, et celle de côté n'en a qu'une.

5° Quatre profils de cadres ornés de feuillages, rinceaux, perles, etc.; sur les côtés, trois autres profils au trait.

6° Quatre motifs, dont trois corniches et une moulure, les corniches ornées de feuilles d'acanthe, de consoles, de trophées, et de têtes alternées avec des rinceaux de feuillages, les corniches portent les nos 1, 2, 3 et on lit sous la première, *Trois différentes corniches.* Au bas est la moulure, ornée de feuilles d'acanthe avec des culots de feuillages; au-dessus on lit : *Moulures.*

Nouveau livre d'orfévrerie.

Inventé et gravé par D. Marot.

(Suite de six planches en hauteur.)

1° Cette planche, où est le titre ci-dessus, représente cinq pièces d'orfévrerie; au bas, une soupière sur la panse de laquelle est un cartouche avec une couronne royale aux extrémités; des têtes de lion tiennent les anneaux servant d'anses, et les pieds sont formés de pattes de lions avec griffes. Au-dessus, un flacon;

plus haut, deux motifs de têtes, plus un miroir ovale dans lequel est le titre; au bas est un bougeoir; en haut, un dais avec lambrequin et sur les côtés deux cariatides.

2° Cette planche représente douze pièces d'orfévrerie : par le haut, deux grandes buyres; plus bas, deux grandes fontaines; entre ces quatre pièces sont des flacons, égaire, buyre, vases, fontaine, mais plus petits.

3° Cette planche représente cinq miroirs : en haut, deux grands avec fronton; au bas, trois petits, au devant desquels sont des bougeoirs; sur celui de droite on lit : *Placque en miroirs glace.*

4° Cette planche représente huit lustres, dont deux grands à quatre branches, un plus petit à quatre branches superposées et cinq petits à deux branches.

5° Cette planche représente deux tables : celle du haut a ses pieds formés par des cariatides et sur le croisillon du milieu un amour couché sur des fleurs; celle du bas a deux pieds différents, d'un côté une cariatide, de l'autre une gaîne; le dessus est relevé pour en faire voir le dessin; sur les côtés sont huit motifs de têtes ou de consoles.

6° Cette planche représente dix-sept pièces d'orfévrerie, dont deux chandeliers, quatre lampadaires, un miroir de toilette, trois réchauds, un bassin, deux fontaines, deux sucriers, une théière et un modèle de tête de fantaisie; on lit en haut : *Grands gairidons de* 7 *à* 8 *pieds d'hauteur.*

Nouveau livre de boîtes de pendules de coqs et estuys de monstres et autres nécessaires aux orlogeurs.

Inventé et gravé par D. Marot, architecte, fait avec privilége.

(Suite de six planches en hauteur.)

1° Cette planche représente une pendule : elle est surmontée d'un amour; sur le côté sont de grandes consoles avec des cariatides et au-dessus des vases; ces consoles se terminent par

des pieds tournés; au-dessus sont deux motifs de boîtes de montres et sept motifs d'ornements pour frises.

2° Cette pendule est montée sur un socle appuyé sur des griffes de lion; le coffre du haut est carré avec des cariatides aux angles; au-dessus et sur les ressauts de la corniche sont des vases; en haut et en bas sont quatre motifs de boîtes de montres, plus, dix sujets d'ornements pour frises et angles de pendules.

3° Cette pendule est montée sur un vase décoré de feuillages; la pendule est à galbe circulaire avec des pieds de lion; sous le cadran est l'emblème du jour et de la nuit; au pourtour de cette pendule sont quinze motifs de bijouterie, boîtes de montres, cachets, frises, feuilles, etc.

4° Cette pendule est sur un cul-de-lampe décoré d'un lambrequin : dans le haut est un buste; plus bas des vases et sur les côtés, de grandes consoles terminées par des griffes de lion; au pourtour, quinze motifs de bijouterie, dont quatre boîtes de montres, un étui, un cachet et diverses feuilles ou gravures.

5° Cette pendule est sur un cul-de-lampe orné d'une tête, décoré de feuillage; la pendule a sur le côté de grandes consoles portées sur des griffes de lion; au-dessus est un dôme surmonté d'un bouton, et par le bas des vases; au pourtour sont quinze motifs de bijouterie, dont quatre boîtes de montres, un cachet, etc.

6° Cette pendule a son socle terminé par des boules : dans le haut est un fronton circulaire surmonté d'une sphère, avec les statues de la Vérité et de l'Astronomie assises; de chaque côté sont quinze motifs de bijouterie, dont quatre boîtes de montres, trois cachets, etc.

Second livre d'orlogerie.

Inventé par Daniel Marot, architecte.

(Suite de six planches en hauteur.)

1° Cette planche représente trois grandes boîtes d'horloges; entre lesdites est un thermomètre; au bas, sont cinq pièces d'orfévrerie et un ornement.

2° Trois grandes boîtes à horloge; au bas, deux frises d'ornements sur fond noir; entre les boîtes, douze motifs de bijouterie et de ciselure.

3° Trois grandes boîtes à horloge, dont une avec cariatide; au bas, trois motifs d'ornements pour frises; entre les boîtes, neuf motifs de bijouterie, étuis, têtes, cassolettes, etc.

4° Cette planche représente vingt-cinq motifs d'horlogerie et de bijouterie, dont huit boîtes de montres, deux tabatières, dont une en forme d'écaille, quatre cachets et divers ornements pour la gravure, et par le bas, une frise d'ornements sur fond noir.

5° Vingt-sept motifs de bijouterie, tels que sept boîtes de montres, quatre clefs, six cachets, etc.

6° Cette planche donne trente-six motifs, dont deux cadrans de montres, neuf boîtes, trois tabatières ou bonbonnières, etc.

Nota. Nous possédons cette même suite tirée en rouge.

Manifiecke caross van zyn Majesteyt van Groot-Bretagne, gemackt in de Haegh, den 20 july 1698.

D. Marot invenit.

(Suite de six planches représentant quatorze motifs dudit carrosse vu de différents côtés.)

Sur le côté des planches, on donne le détail des ornements; ainsi sur la première on lit :

Les huit vases, les quatre ressorts et les bandes et toutes les branches du carrosse sont de cuivre doré au feu, et tout le carrosse est peint en coloris sur fond d'or.

Carrosses et chaises à porteurs.

D. Marot invenit.

(Suite de six planches en largeur.)

1° Cette planche représente deux motifs de chaises à porteurs;

au bas de l'une on lit : Le côté de la chaise; à l'autre : Le derrière de la chaise; ces chaises sont décorées de cariatides et de pots de fleurs; les panneaux sont des peintures sur fond d'or.

N° 2 manque : nous n'avons pu le voir.

3° C'est un carrosse à deux glaces : sur la portière, au bas, sont deux modèles différents d'arrière-train, l'un avec des cariatides, l'autre plus simple.

4° C'est un carrosse à trois glaces : au bas, deux exemples d'avant-train, l'un décoré de guerriers, l'autre de sirènes.

5° C'est un carrosse à trois glaces : au bas deux avant-trains, l'un décoré de consoles, l'autre d'un aigle avec le corps d'un lion.

6° C'est une chaise à porteurs : aux angles sont de grandes cariatides; au bas, un motif de fronton fleurdelisé.

Livre de décoration diferante (1).

Inventé par D. Marot, architecte.

(Suite de six planches en largeur.)

1° Cette planche, où est au bas le titre ci-dessus, représente une galerie décorée de colonnes surmontées de bustes, et entre lesquelles sont des niches circulaires où sont des statues de pleureuses; au-dessus de la corniche, sont des piédestaux sur lesquelles sont des torches funèbres; au fond, sous un dôme décoré de baldaquins, est un grand sarcophage soutenu par des cariatides; à droite et à gauche sont de grands lampadaires surmontés de brûle-parfums.

2° C'est le palais d'Apollon : au fond est une Gloire sur des nuages où est le dieu, environné de déesses; au devant de la scène, sur la gauche, est un guerrier.

3° Prison d'Amadis : à droite et à gauche sont des personnages; à côté sont des chaînes et des potences, au haut de la voûte sont trois personnages à cheval sur des animaux fantastiques, et reliés entre eux par des chaînes.

(1) Ce sont des motifs de décorations d'opéra.

4° Palais de Mars : une galerie circulaire où sont des tribunes remplies de spectateurs ; au fond est un palais où l'on arrive par un escalier monumental à double rampe ; à droite et à gauche sont des guerriers et au devant est le dieu Mars avec une reine.

5° Palais du fleuve Sangar : à droite et à gauche sont des statues séparées par des arbres ; au fond est un château d'eau, surmonté d'une balustrade supportée par des cariatides et décorée de vases.

6° Palais de Persée : l'on voit une galerie décorée de statues ; au fond, un grand vestibule auquel on arrive par un grand escalier : sous ce vestibule, un combat d'un guerrier contre plusieurs soldats ; sur le devant deux soldats armés de lances vont s'élancer contre un guerrier qui est à gauche et qui défend l'entrée d'une galerie.

Premier livre de tombeaux et mozolés.

Nouvellement inventé par D. Marot, architecte.

(Suite de six planches en hauteur.)

1° Ce titre se trouve au bas d'un grand tombeau : il est dans une niche décorée de pilastres corinthiens cannelés ; au-dessus est la Renommée foulant du pied la Mort renversée ; au bas sont des guerriers assis, et plus bas un esclave enchaîné sur un trophée d'armes.

2° Ce tombeau a de chaque côté deux statues burinant l'histoire du guerrier : il est couché sur son tombeau, sur des trophées de drapeaux ; à ses pieds sont couchés un lion et une lionne ; à droite sont deux femmes couronnées qui le pleurent ; au-dessus est une Renommée avec deux trompettes ; à droite et à gauche sont six médaillons représentant les hauts faits du défunt.

3° Grand tombeau sous un dais : il est surmonté d'une pyramide ; des pleureuses debout soutiennent ce sarcophage ; au bas,

sur des piédestaux, sont des statues de la Douleur; entre elles sont quatre gradins où sont placés des cierges.

4° Grand tombeau surmonté d'une pyramide sur laquelle est l'écusson du défunt, avec un trophée de drapeaux; au bas est sa statue, couchée sur un trophée d'armes; au-dessous on lit : Représentation du *Tombeau de Minos, baron de Cohorn*, érigée à sa glorieuse mémoire dans l'église de Wickel, lieu de sa seigneurerie en Frise, exécuté suivant le dessein du sieur Daniel Marot, architecte. Amsterdam, 1705.

5° Grand tombeau sur lequel une femme est couchée : il est placé sous un petit temple en rotonde soutenu par des colonnes corinthiennes; au bas, trois gradins de cierges; on lit : Mozolé en rotonde accompagné de quatre Vertus et d'une femme affligée au millieux.

6° Grand mausolée surmonté d'une pyramide et placé sous un dais; à chaque angle sont des statues portant des torches; au bas de la pyramide est une statue assise à côté du brûle-parfums; sur le socle sont trois médaillons, et au bas est une rangée de cierges; on lit au bas : *Mozolé propre* pour une reine ou princesse.

Second livre de tombeaux et d'épitaphes.

Inventés et gravés par Daniel Marot, architecte.

(Suite de six planches en largeur.)

1° Cette planche représente deux sujets, un tombeau où sur un piédestal est la statue d'un guerrier; au bas sont des drapeaux et des esclaves enchaînés; l'autre motif est une épitaphe surmontée d'un médaillon avec un buste en profil; de chaque côté sont assises des statues.

2° Deux motifs de tombeaux : l'un est surmonté d'un médaillon où l'on voit de face le portrait d'un vieillard, l'autre surmonté de deux médaillons où l'on voit de profil un homme et une

femme; on lit : Pensée du tombeau du comte d'Portland qui se doit ériger en sa seigneurerie d'Roon, proche Rotterdam.

3° Deux motifs de tombeaux placés dans des niches : l'un est surmonté d'un écusson et d'une couronne de comte; au bas est un guerrier couché sur des canons, et au-dessous est un bas-relief où l'on voit un combat naval; l'autre tombeau est surmonté d'un médaillon représentant une femme tenant une tête de mort; à droite et à gauche sont deux statues assises de pleureuses.

4° Dans des niches sont deux motifs de tombeaux : l'un est surmonté d'une grande table pour recevoir l'épitaphe; à droite et à gauche sont des cariatides; au-dessus, des cartouches couronnés surmontés d'un brûle-parfums; l'autre est surmonté d'une pyramide, au bas de laquelle est un buste de femme; à droite et à gauche sont des lampes brûlant des parfums.

5° Cette planche donne trois motifs de tombeaux : l'un, surmonté d'un médaillon, a dans le haut une couronne et un amour avec une trompette; le second est surmonté d'un médaillon où l'on voit un buste de profil; un amour est assis pleurant, un autre relève une draperie pour que l'on voie le portrait; le troisième est surmonté d'une pyramide au-dessus de laquelle est un vase; plus bas, un médaillon entouré de drapeaux et d'attributs guerriers.

6° Deux motifs d'épitaphes : à l'un, sur un fût de colonne cannelée, est fixé un médaillon devant recevoir l'inscription; au-dessus est une Renommée avec deux trompettes; l'autre motif est un bouclier surmonté d'un couronne environnée de drapeaux et d'armes de guerre : il est appuyé contre une colonne et soutenu par deux anges.

GRAVURES DIVERSES

EXÉCUTÉES EN HOLLANDE.

Histoire de la Hollande.

Nota. Cinq pièces in-folio qui ne sont pas, il est probable, les seules d'un ouvrage sur la Hollande, mais que nous n'avons pu découvrir.

1° Une planche représentant trois médailles avec leur recto et verso datés d'événements passés de 1608 à 1613; au milieu de la planche est la réunion des états de Hollande en 1609.

(Hauteur 0,27; largeur 0,13. — D. Marot fecit.)

2° Cette planche représente deux médailles avec leurs revers en date de 1695; plus bas est une vue de la maison royale de Ryswyk, et au-dessous les noms des ambassadeurs et députés assemblés pour la paix de Ryswyk, en 1697.

(Hauteur 0,27, largeur 0,13.)

3° Cette planche représente quatorze sujets : on lit dans le haut : Carte du gouvernement civil de l'Espagne et de tous les conseils souverains.

Conseil de la Croisade.
Conseil des Indes.
Conseil de Flandre.
Conseil des bois et forêts.
Conseil de la chambre de Castille.
Conseil d'Aposento.
Conseil de Castille.
Conseil suprême d'Aragon.
Conseil des ordres de Calatrava.
Conseil des finances.
Conseil de l'inquisition.
Conseil de guerre.
Conseil d'Italie.
Conseil des millions.

Avec privilége de nos seigneurs les États généraux d'Hollande et de West-Frise.

(Hauteur 0,33; largeur 0,42.)

4° Cette planche représente onze motifs : gouvernement de la compagnie des Indes orientales, tant en ces provinces que dans les Indes, savoir :

Chambre d'Amsterdam.
Chambre de Zélande.
Chambre de Rotterdam.
Chambre de Delft.
Chambre de Horn.
Chambre d'Enkhuysen.
Conseil de la ville et des échevins.
Conseil souverain ou d'État.
Cour de justice ou le Parlement.
Conseil présidial des petites affaires
Compagnie sonveraine des Indes orientales.

Avec privilége des États d'Hollande et West-Frise.

(Hauteur 0,33; largeur 0.42. — D. Marot, fecit.)

5° Cette planche représente treize sujets : dans le haut on lit : Gouvernement des États des Sept Provinces unies.

Les États généraux.
Le conseil d'État.
Le conseil d'État de la province d'Hollande.
La chambre des comptes.
Chambre de l'Amirauté.
L'union d'Utrecht.
Les États de province de Gueldre.
États d'Hollande.
États de Zélande.
États d'Utrecht.
États de Frise.
États d'Ower-Issel.
États de Groningue.

Avec privilége des États d'Hollande et de West-Frise.

(Hauteur 0,33; largeur 0,42.)

Grande fête à La Haye.

Pièce en hauteur, en deux parties réunies : on lit dans le haut : Représentation de la grande fête de Son Altesse Royale Madame la princesse d'Orange, célébrée en décembre 1686, dans le salon du Bois de la Hanse, en l'honneur du jour de la naissance de Monseigneur le prince d'Orange.

Dans le haut de l'estampe est un médaillon soutenu par des Amours, dans lequel est le portrait de la princesse; à droite et à gauche sont des cartouches; l'on voit d'un côté la salle du festin, de l'autre la face du château du Bois; au bas de cette planche sont deux femmes assises, tenant des instruments de musique et appuyées contre un cartouche surmonté des armes du prince d'Orange et de cornes d'abondance ; dans le cartouche est une dédicace à la princesse d'Orange par son serviteur Daniel Marot.

Au bas, à droite, on lit : Dessigné et gravé par D. Marot, architecte de Son Altesse le prince d'Orange. Se vend chez l'oteur, à La Haye, près le Voorhout, dans le Geulstraat, avec privilége des États généraux; même texte en hollandais.

(Hauteur des deux pièces réunies, 0, 82 ; largeur 0,55.)

Foire de La Haye.

Cette pièce représente le champ de foire, vu à vol d'oiseau; dans le haut est le palais, décoré de mâts pavoisés; à droite, la cavalerie est rangée en bataille ; à gauche est le défilé de l'infanterie; on lit dans le haut : Foire de La Haye avec les bourgeois sous les armes saluant Leurs Altesses Royales Monseigneur et Madame la princesse d'Orange; à gauche est le même titre en hollandais; au bas de l'estampe on lit : A Son Altesse Sérénissime Monseigneur le prince d'Orange; au-dessous est une dédicace; à droite et à gauche sont des légendes explicatives en français et en hollandais par quatorze renvois.

Dessigné et gravé par Daniel Marot : se vend chez l'auteur, à La Haye, près de Voorhout, dans le Geul-straat, au cabinet des fleurs.

Avec privilége des États généraux d'Hollande, etc.

(Hauteur 0,58 ; largeur 0,92.)

Tableaux illuminés de conquêtes.

(Suite de huit pièces sur six planches en hauteur de chaque 0,27 c. sur 0,19.)

Sur le premier tableau est le titre suivant : Tableaux illuminés d'artifices, représentant les conquêtes sur la France et l'Espagne par les armes des hauts alliés en 1702.

Ce tableau représente deux sujets ; au bas de celui de gauche on lit : Stevenswart se rendit le 2 octobre 1702 : à droite, St-Donnaas rendu, 16 mai 1702.

2e *tableau.*

La ville de Liége se rendit le 14 octobre, la citadelle conquise le 23, la Chartreuse le 19 octobre 1702.

3e *tableau.*

Ruremonde se rendit le 7 octobre 1702.

4e *tableau.*

Venlo se rendit le 23 septembre 1702.

5e *tableau.*

Destruction de la flotte d'Espagne avec son convoi français, dans la baye de Vigo, le 12 octobre 1702, par les forces anglaises et hollandaises.

6e *tableau.*

Deux sujets : celui de gauche : Les Français repoussés à Van-

hals et Kyckuyt, 10 septembre 1702; à droite : Keisersweert se rendit le 16 juin 1702.

Entrée de la flotte du prince d'Orange à Amsterdam,
le 28 octobre 1688.

L'on voit sur la jetée une foule de personnes regardant avec des lunettes d'approche l'arrivée des vaisseaux qui se forment en ligne de bataille; en haut de l'estampe est une Renommée tenant un écusson sur lequel on lit : Honny soit qui mal y pense; au-dessus est une couronne soutenue par des anges; au bas, un grand cartouche où est inscrit la date; à droite et à gauche des légendes explicatives.

(Hauteur 0,37; largeur 0,55. — D. Marot fecit.)

Représentation du feu d'artifice ordonné par leurs hautes puissances Messeigneurs les États généraux des Provinces-Unies, à l'occasion du glorieux succès de leurs armes jointes à celles des hauts alliés, contre la France et l'Espagne, l'an 1702, de 0,40 c. de haut sur 0,50 c. de largeur.

Le même titre en hollandais : au bas sont des renvois en français et en hollandais.

Ce feu est du dessein et direction de Daniel Marot, architecte avec privilége des États d'Hollande et de West-Frise.

La grande salle d'audience, où les seigneurs des États généraux des Provinces-Unies reçoivent les ambassadeurs à La Haye. Dédié à leurs hautes puissances par leur très-humble et très-obéissant serviteur Daniel Marot.

Fait exécuter sur les desseins de D. Marot, architecte du roy de la Grande-Bretagne, et gravé par le même auteur, avec privilége des États généraux des Provinces-Unies.

Ce titre est au bas. à droite de l'estampe, et est répété à gauche en hollandais; il est séparé par les armes d'Angleterre, où dans une légende on lit : Concordia res parvæ crescunt.

Des renvois avec des lettres majuscules sont en français et en hollandais et désignent les principaux personnages et motifs de la gravure; dans le haut de la planche sont six blasons aux armes surmontés de couronnes; entre eux sont des lettres ornementées répétant la devise citée plus haut.

Cette grande salle est décorée de pilastres cannelés d'ordre ionique; au-dessus est une grande voussure divisée par des cariatides soutenant le plafond, lequel, ainsi que les panneaux entre les cariatides, sont ornés de peintures mythologiques.

Au-dessous sont les portraits en pied de grands personnages : le premier à gauche est celui de Guillaume, prince d'Orange; ensuite le prince Maurice, celui du prince Frédéric-Henry, le prince Henry-Guillaume; aux extrémités de cette salle sont deux grandes cheminées surmontées de tableaux : celui de gauche représente le prince Guillaume III, roi de la Grande-Bretagne; celui de droite, la Liberté tenant de la main droite une pique surmontée d'un bonnet phrygien; au milieu de cette salle est une grande table ovale, où sont assis les seigneurs des États généraux; à l'extrémité de gauche est un fauteuil inoccupé dont le dossier est décoré des armes et de la couronne royale d'Angleterre : c'est la place de Sa Majesté Britannique.

Au milieu est M. le président; un peu vers la gauche est le grand pensionnaire Heinsius; plus loin, debout, est le greffier Fagel avec messieurs les agents; en face, l'ambassadeur Lefort; à gauche, derrière le fauteuil de Sa Majesté, sont les seigneurs de la cour; à droite, la suite de l'ambassadeur moscovite, dans laquelle sont plusieurs Tartares armés d'arcs et de carquois remplis de flèches.

Au fond, derrière messieurs les conseillers, plusieurs seigneurs debout.

(Hauteur 0,39; largeur 0,70.)

La grande salle d'audience à La Haye.

Cette pièce est une modification à la planche que nous venons de décrire; il existe divers changements, notamment dans le

tableau de la Liberté, au-dessus duquel se trouvent les armes et la couronne de la Grande-Bretagne avec la légende : Concordia res parvæ crescunt, qui n'existe plus au haut de l'estampe; des bras de lumière ont été ajoutés aux pilastres; la pendule n'est plus à la même place.

Le conseil est en séance : tous ses membres sont assis autour de la table; le greffier transmet un ordre à un huissier qui a un papier à la main, et il n'y a personne en dehors des membres du conseil.

(La hauteur est de 0,35 c. sur 0,70 de large. — Daniel Marot fecit.)

Vue perspective du château de Voo, appartenant au comte d'Albermale; au bas, à droite on lit : D. Marot fecit, avec privilége des États généraux des Provinces-Unies, in-fol.

Nota. Cette pièce, que nous ne connaissons pas, a été signalée par M. Destailleurs dans ses notices sur quelques artistes français.

Pièces provenant d'une Bible juive.

(Cinq planches en hauteur dont trois représentent deux sujets, les titres sont dans le haut des planches sur des banderoles. — Au bas de chacune il y a : Daniel Marot, inv. del. et fecit 1718.

1° La cuve d'airain placée dans le parvis; l'autel d'airain des holocaustes placé dans le parvis; ses bassins, etc.

2° Table d'or des pains de proposition, chandelier d'or.

3° L'autel des parfums placé dans le lieu saint; l'arche d'alliance placée dans le lieu très-saint.

4° Le tabernacle ouvert, et le voile levé laisse voir le saint des saints.

(Ces quatre planches ont chacune 0,14 de haut sur 0,17 de large.)

5° C'est une planche in-f°; au bas on lit : Le tabernacle de Dieu; cette inscription est d'un côté en hébreu, anglais et allemand ; et de l'autre en latin, français et hollandais.

(Hauteur 0,35; largeur 0,20.)

Nota. Il est regrettable que nous ne possédions que cinq planches d'une suite que tout fait présumer devoir être assez considérable, et dont les lettres majuscules des chapitres sont faites par notre artiste; ces planches sont précieuses pour la date, puisqu'elle prouve qu'en 1718 Daniel Marot n'était pas mort, comme presque tous les biographes l'affirment.

FIN.